

En bref

Le semestre est marqué par la poursuite d'un déficit pluviométrique qui entraîne des restrictions d'utilisation de l'eau sur une large partie du territoire durant l'été : en **grandes cultures**, les cultures d'été sont très impactées par la sécheresse et les fortes chaleurs. Par ailleurs, la reprise des exportations portuaires ukrainiennes de graines entraîne un recul important des prix des céréales et des oléoprotéagineux. La production de **fruits** et de **légumes** subit les conséquences de la sécheresse, notamment au niveau des rendements, très perceptibles sur les cultures de plein champs. Cette situation constatée en amont de la filière s'ajoute au contexte économique inflationniste. De fait, les fruits et légumes, à de rares exceptions, n'échappent pas à une hausse générale des prix.

Le potentiel de **production viticole** est pénalisé par les conditions climatiques. Les rendements sont hétérogènes car les vignes ont inégalement souffert de la sécheresse. Le millésime est globalement de bonne qualité.

L'érosion en cours de la **production bovine**, et des abattages, traduit un mouvement de décapitalisation observé depuis plusieurs années. Toutes les catégories bovines enregistrent tendanciellement ces dynamiques baissières. Pour répondre à une consommation en restauration hors domicile assez dynamique, les flux d'importations de viande bovine sont à l'opposé en hausse à un niveau sensiblement supérieur à celui observé avant la pandémie. La consommation calculée par bilan se maintient donc avec une moindre proportion de viande d'origine France. Les ventes au détail ont progressé en valeur, reflet de la progression de l'inflation, mais pas en volume. C'est également le cas pour les seules ventes de viandes hachées. Dans ce contexte, les cotations des gros bovins finis (jeunes bovins et vaches notamment), comme celles des bovins maigres, sont bien orientées et soutenues par un manque d'offre observé aux échelles nationale et européenne. La situation est similaire en veau de boucherie. La situation du marché des veaux nourrissons demeure, elle, très dépendante du dynamisme de la demande espagnole. Pour les éleveurs de bovins dans leur ensemble, l'année 2022 restera marquée par une hausse significative des cotations certes... mais aussi des charges de production. Concernant les **porcs**, les cotations ont atteint un palier haut au milieu du second semestre. La demande s'accroît malgré des prix plus élevés tandis que l'offre se réduit en France et dans les pays européens. La balance commerciale se dégrade au cours du second semestre en volume et en valeur. Les coûts de l'élevage continuent de s'alourdir légèrement. En 2022, les Pays de la Loire sont sévèrement touchés par deux vagues d'épizootie de grippe aviaire. En conséquence, les abattages de **volailles** pour la consommation sont fortement réduits. Les coûts de production des éleveurs s'accroissent avec notamment la hausse du coût des aliments, qui se répercute en particulier sur le prix des œufs. Abattages et consommation de lapin restent en repli.

A la une ...

[La concertation sur le pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles](#)

Lire page 07

Sommaire

Contexte météorologique p. 2
Industries agroalimentaires p. 17

Productions végétales p. 6

Productions animales p. 13

Contexte météorologique

Juillet : très sec, très chaud, très ensoleillé !

Un temps calme, sec et chaud prédomine tout au long du mois sur tous les Pays de la Loire. Les précipitations sont rares, et partout les cumuls pluviométriques font apparaître des bilans très déficitaires. Sur la plupart des postes, on ne dénombre qu'un à trois jours de précipitations significatives ! Les pluviomètres restent quasi secs jusqu'au 19, et les quelques pluies relevées tombent entre le 19 et le 22. Du côté des températures, si les minimales présentent un excédent d'un à deux degrés, cet excédent grimpe jusqu'à 4 à 5 degrés pour les maximales ! C'est l'un des mois de juillet les plus chauds jamais enregistrés depuis la prise en compte des données. De nombreux records sont battus, records concernant les températures maximales mais aussi les minimales élevées. Les héliographes régionaux ne sont pas en reste, là aussi des records de durée d'insolation sont battus sur tous les départements avec une normale souvent dépassée de plus de 50 % !

Fait marquant

Vague de chaleur et canicule. Après l'épisode caniculaire enregistré en juin dernier, ce mois de juillet est à nouveau marqué par une vague de chaleur particulièrement intense. Un épisode de fortes chaleurs est enregistré du 12 au 25, il devient caniculaire du 17 au 18. Cet épisode de canicule commence le 17 à la mi-journée et prend fin le 19 avec l'arrivée par l'ouest d'une dégradation orageuse, il va nécessiter le placement par Météo-France en vigilance canicule rouge des départements de Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire et de Vendée et orange pour la Mayenne et la Sarthe. Le 18, sous un vent d'est à sud-est très chaud, un pic de chaleur est atteint, des records absolus de températures maximales sont battus sur tous les départements. Les thermomètres dépassent alors régulièrement les 40°C, ils culminent sur la région à 42,7°C à Beaulieu-sur-Layon (49). Des records sont également battus le long de la façade atlantique, le 17 on enregistre 35,8°C sur l'île d'Yeu (ancien record de 1952 avec 35,2°C), le 18 on relève 41,9°C à Pornic (ancien record 37,5°C en 2019). Les températures restent aussi chaudes la nuit et des records de minimales les plus élevées sont également battus dans la nuit du 18 au 19, comme les 23,3°C enregistrés à La Roche sur Yon contre les 22,9°C de 2006, ou encore les 25,8°C au Mans contre les 22,6°C de 2015.

Températures

Hors normes, les températures de ce mois de juillet sont toutes bien au-

dessus des valeurs moyennes, après 1983 et 2006 c'est le mois de juillet le plus chaud jamais enregistré. Les écarts à la normale pour les températures maximales dépassent régulièrement de 4 degrés celle-ci, des températures à plus 40°C ont été enregistrées sur tous les départements de la région ! Le 18, jour du pic de chaleur, les thermomètres dépassent 42°C sur Chantonay (85), St-Florent-Vieil (49), Le Lion d'Angers (49), Beaulieu-sur-le-Layon (49), et St-Philbert-de-Grand-Lieu (44). Dans la nuit du 18 au 19, le mercure ne descend pas en dessous de 25°C sur Baugé en Anjou (49), Evron (53), Le Mans et Château d'Olonne (85). Le nombre de jours chauds (journée où le thermomètre atteint 30°C) habituellement proche de 4 à 5 affiche régulièrement 15, 16 voire 17 jours comme sur St-Mars-la-Jaille (44) ou Saumur (49). Le nombre de jours très chauds ($T > 35^\circ\text{C}$) normalement inférieur à 1 grimpe localement jusqu'à 5 comme sur le sud Vendée à Sainte-Gemme et Fontenay-le-Comte.

Précipitations

Pluviométrie en berne durant ce mois de juillet. Tous les points de mesure présentent des bilans très déficitaires. On ne compte que 1 à 3 jours de pluie significatives, et beaucoup de pluviomètres ligériens recueillent moins de 5 mm sur le mois ! L'essentiel des précipitations est relevé entre le 19 et le 22 lors des quelques épisodes instables qui touchent la région. Le 22, les orages donnent régulièrement une dizaine de millimètres, et les cumuls les plus importants sont relevés à St-Mars-la-Jaille (44) et St-Mars-la-Futaie (53) avec respectivement 16 et 18 mm, les zones épargnées par ces orages n'affichent quant-à elle qu'un bilan mensuel de quelques millimètres. Le manque d'eau et les températures élevées qui prédominent sur tout juillet, font que la sécheresse s'amplifie et n'épargne aucun département de la région. Le cumul pluviométrique depuis le début de l'année est très déficitaire sur la grande majorité des postes, et il faut souvent remonter aux années 1953 et 1976 pour retrouver des cumuls inférieurs.

Ensoleillement exceptionnel !

Le soleil a parfois brillé plus du double de la normale. C'est à Laval que le chiffre est le moins impressionnant avec tout de même un excédent de 41 %, mais au Mans on est à + 50 %, à La Roche-sur-Yon + 51 %, à Angers + 54 %, et enfin + 60 % à Nantes. Evidemment le record pour un mois de juillet est partout assez nettement battu. On devance dans l'ordre 2019, 2020 et 2018. Sur ces 5 dernières années, on en a donc 4 qui occupent les 4 premières places. Il ne manque que 2021 qui, il est

vrai, s'est plutôt retrouvé en seconde partie de classement. On a ainsi profité de 366 h 30 de soleil à Nantes, ce qui correspond à une moyenne journalière de presque 12 h. A La Roche-sur-Yon, le cumul atteint 364 h 30. C'est 363 h à Angers, 350 h au Mans et enfin 345 h à Laval.

Août : soleil chaleur et quelques pluies ... insuffisantes

C'est une fois encore la chaleur qui aura marqué ce mois, même si les températures n'ont pas atteint les mêmes niveaux que lors des vagues de chaleur subies en juin et juillet. En milieu de mois on a même enfin profité de valeurs presque normales pour la saison durant plusieurs jours. Cela a coïncidé avec le retour de la pluie, mais sous la forme d'instabilité orageuse. Les cumuls ont donc été très hétérogènes d'un secteur à l'autre. Au final, les cumuls sont le plus souvent sous les normales, une fois encore ! Et là où on a recueilli des quantités supérieures à ces normales, on ne peut pas parler de pluies efficaces tant elles sont tombées en un court laps de temps sur des sols très secs. Très bon ensoleillement sur toute la région.

Fait marquant : sécheresse préoccupante

Même si les quelques précipitations enregistrées au cours du mois ont freiné la dégradation de la situation hydrique, celle-ci reste inquiétante pour la plupart des zones de la région. Associée aux chaleurs du début de mois et à un vent de secteur Est qui a souvent été modéré, les incendies se sont multipliés ravageant des milliers d'hectares. C'est le Maine-et-Loire qui a été le plus éprouvé avec trois incendies notables. Le plus important, celui de la forêt du Pugle au nord du département, puis celui de Bellevigne-en-Layon, et enfin celui de Trélazé près d'Angers. Malgré l'engagement de centaines de pompiers, du département, mais aussi de toute la France, l'aide de bombardiers d'eau et le concours précieux des agriculteurs, le feu a emporté près de 2000 hectares, ce qui correspond presque à la moitié de la superficie de la commune d'Angers.

Températures

La moyenne des températures minimales est partout très élevée, supérieure aux normales de 2°C. Et pour la moyenne des maximales, l'excédent est aux alentours de 3,5°C. Le mois a commencé dans la chaleur avec un premier pic au-dessus de 35, le 3 et un nouveau du 10 au 13. Ensuite, la chute a été nette avant des températures de nouveau souvent supérieures à 30°C à partir du 24. Insuffisant pour battre le

mois d'août le plus chaud de l'histoire qui reste, que ce soit pour les minimales et les maximales, 2003 pour la plupart des stations. Sur la moitié nord, 1997 est également devant cette année 2022 qui se positionne donc au 3^{ème} rang. Le nombre de jours chauds (>=25°C) est battu au Mans (30 contre 28 en 2003) et à Angers (28 contre 27 en 2003). Il est égalé à La Roche-sur-Yon (28 comme en 2003) et à Nantes, on se situe à 27 alors qu'il y en avait eu 28 en 2003. La journée la plus chaude est le 3 avec 39°C à Beaulieu-sur-Layon (49), 38°C à Saumur (49) et 37,9°C à Antigny (85).

Précipitations

Le temps est quasiment sec du 1^{er} au 13, aggravant la situation hydrique. A partir du 14 on entre dans une période instable de quelques jours avec sont lot d'averses orageuses. C'est de nouveau sec du 24 au 30, avant de nouveaux orages le 31. Une fois de plus il n'y aura eu aucune perturbation organisée touchant à peu près uniformément la région. Au final la situation est bien différente selon les départements. En Loire-Atlantique les cumuls varient de 19 à 45 mm, Pornic (55 mm) et Guéméné-Penfao (80 mm) faisant exception. En Maine-et-Loire, on a recueilli de 21 à 56 mm, mais il est tombé 87 mm à Pouancé. C'est entre 19 et 49 mm en Mayenne, mais on a relevé 65 mm à Cossé-le-Vivien et 55 mm à Laval. 14 à 41 mm en Sarthe, département le moins arrosé. Et c'est à peine mieux en Vendée avec de 15 à 44 mm, un orage ayant bien arrosé l'extrême nord, avec par exemple 83 mm à Palluau.

Ensoleillement

Dans le flux de nord-est sec, l'ensoleillement a été très bon du 1^{er} au 13. Avec l'orientation des vents au secteur ouest, des nuages ont fait leur retour et le soleil a alors été bien moins généreux. Au final, l'excédent par rapport à la normale est de 13 % à Nantes et à La Roche-sur-Yon. 18 % à Angers et 20 % au Mans et à Laval. Une fois n'est pas coutume c'est donc sur la moitié nord de la région que le soleil a été le plus généreux.

Septembre : arrosage inégal, chaleur en première partie de mois

Le déficit pluviométrique s'est clairement aggravé sur une large partie sud de la région, notamment en Loire-Atlantique et en Vendée. Dans certains secteurs, il n'est même pas tombé 30 mm. Sur une bonne partie du Maine-et-Loire, et surtout en Mayenne et en Sarthe, on est bien mieux loti avec le plus souvent des précipitations excédentaires. A Cormes (72) et à Ernée (53), on dépasse même les 100 mm. Dans la foulée du mois d'août, il a fait chaud du 1^{er} au 15, avec même quelques records de chaleur battus. Puis du 16 au 30, on est revenu à des valeurs bien plus conformes à la saison, voire même fraîches certains jours. Soleil très généreux jusqu'au 22, puis il s'est montré bien plus discret.

Fait marquant : ENCORE QUELQUES RECORDS DE CHALEUR

A la suite de l'été historiquement chaud, le mois de septembre a débuté sur des bases à peu près similaires jusqu'à atteindre des valeurs très chaudes le 12. Seul L'Ile d'Yeu et le nord de la Mayenne n'atteignent pas les 30°C. Partout ailleurs, on les dépasse et en Loire-Atlantique le seuil des 35°C est même franchi. Cette chaleur se maintient durant la nuit, et le matin du 13 les thermomètres sont compris entre 18 et 22°C. Ces conditions permettent d'établir de nouveaux records.

Températures

Les conditions ont été estivales du 1^{er} au 15. Les températures minimales ont été très élevées avec un pic le matin du 13. On relève alors de 17,7 à 22,2°C. A Nantes, on relève 21,4°C ce qui bat très largement le précédent record mensuel de 20°C le 16/09/61. Il a ensuite fait bien plus frais, voire froid. Le 18, il ne fait que 1°C à La Fresnaye-sur-Chédouet(72). Au final sur le mois, on se situe partout au-dessus de la normale. Le constat est identique pour les maximales. Il fait chaud jusqu'au 15 avec un pic le 12. Nantes bat son record mensuel avec 35,1°C. Le précédent datait du 01/09/61

avec 34,3°C. La seconde partie du mois affiche des températures plus normales, voire même fraîches certains jours. Au final, on se situe pour ce mois au-dessus des normales en Vendée et Loire-Atlantique. Pour les autres départements c'est fluctuant d'un secteur à l'autre.

Précipitations

Tout le monde n'a pas été logé à la même enseigne en ce qui concerne les précipitations. Les départements littoraux sont déficitaires, et même parfois fortement. A Nort-sur-Erdre (44), il n'est tombé que 25,4 mm. Seuls deux postes n'ont pas de déficit. Guéméné-Penfao (44) où il est tombé 68,6 mm et Pouzauges (85) avec 85,5 mm. Pour les départements de l'intérieur, on est en déficit sur un axe Angers/La Flèche/Le Mans, vers les Mayennes et dans le Segréen. Partout ailleurs, les pluies ont été suffisantes, voire excédentaires. Sur la moitié nord de la Mayenne et en Sarthe, du Perche aux Alpes mancelles, on a des cumuls intéressants. Il est ainsi tombé 151,2 mm à Ernée (53), 112,2 mm à Cormes (72), 95,9 mm à Pré-en-Pail (53) comme à Marolles-les-Braults (72). Les journées du 1er et du 2 ont vu tomber de bonnes averses par endroits. Tout comme le 4 avec jusqu'à 48,6 mm à Angrie (49) et 34,7 mm à Montourtier (53). Des orages le 14 au nord de la Sarthe et de la Mayenne. Et enfin dans cette même zone le 27 où il est tombé de 12 à 30 mm. Ces fortes précipitations localisées contribuent à expliquer les cumuls hétérogènes ce mois-ci d'un secteur à l'autre de la région.

Ensoleillement

Jusqu'au 22 le soleil s'est montré très généreux sur la région, puis il a été bien plus discret. Au final, il a brillé 201 h à La Roche-sur-Yon et 198 h à Nantes. Ces valeurs sont au niveau des normales. A Angers comme au Mans on accuse un léger déficit de 5 %, avec respectivement 182 h 30 et 176 h. C'est à Laval que l'ensoleillement est le plus faible avec 169 h 30. Là le déficit est plus conséquent à 11 %. Il est vrai qu'il n'y a que ce poste qui affiche 2 journées sans le moindre rayon de soleil.

Source : météo France, bulletin régional

Tableau 1		Pluviométrie (mm)		Températures moyennes (°C)				Nombre de jours T>=30°C		Insolation (heures et minutes)	
		3 ^e trimestre 2022	Moyennes ou normales 1981-2010	3 ^e trimestre 2022		Moyennes ou normales 1981-2010		3 ^e trimestre 2022	Moyennes ou normales 1981-2010	3 ^e trimestre 2022	Moyennes ou Normales 1981-2010
				Mini	Maxi	Mini	Maxi				
Département											
44	NANTES-BOUGUENAIS	109,1	152,9	15,1	27,3	13,5	24,0	30	32	826h36	634h12
49	BEAUCOUZE	79,7	148,4	14,5	27,3	13,3	24,3	27	36	811h24	637h24
53	LAVAL	142,5	152,8	14,0	25,9	12,6	23,5	19	29	782h12	588h54
72	LE MANS	72,8	152,4	14,8	27,3	13,0	24,3	26	37	797h54	633h18
85	LA ROCHE SUR YON	88,0	166,3	14,5	27,4	12,9	23,7	28	31	832h	656h12

Source : SRISE à partir de données mensuelles issues de MétéoFrance et Météociel

Octobre : exceptionnellement chaud et trop sec

Le mois commence sous un flux d'ouest avec un temps faiblement perturbé et dans une atmosphère très douce. Du 3 au 12, les conditions anticycloniques s'imposent le plus souvent favorisant un temps plutôt sec. Si sur la période les températures de l'après-midi restent élevées, celles du petit matin se font par moments fraîches. Du 13 au 17, une série de perturbations plus ou moins actives traversent la région en apportant l'essentiel des pluies du mois. En deuxième partie de mois les remontées d'air chaud en provenance du sud vont partout faire grimper les thermomètres et la grande douceur présente depuis le début de mois s'amplifie encore. Le temps très calme des 18 et 19 est estival, il se fait ensuite plus variable jusqu'en fin de mois. Des orages localement forts se produisent par endroits du 20 au 24 et le 31. Les averses associées ne vont pas suffire à combler un déficit pluviométrique qui, sur la plupart des points de mesure, est conséquent. Au final les pluies sont insuffisantes, les températures sont supérieures à la normale de 3 à localement plus de 4 degrés ! Ces températures anormalement élevées font d'octobre 2022 (avec une température moyenne de 16,4°C pour une normale de 13°C) le mois le plus chaud jamais enregistré sur les Pays de la Loire.

Fait marquant : Une chaleur hors norme

Cette chaleur record d'octobre s'explique par des conditions météorologiques typiques de vagues de chaleur. Une vaste zone dépressionnaire positionnée sur le proche Atlantique fait remonter dans un mouvement de rotation une masse d'air chaud provenant du Maghreb et de la péninsule Ibérique sur l'ensemble du pays. Ces conditions prédominent la majeure partie du mois, cependant, aucun record de chaleur n'est battu sur une journée donnée. Les températures restent largement au-dessus des moyennes, mais n'atteignent toutefois pas, pour les maximales, les records de 2011 qui dépassaient souvent les 30°C. Les écarts à la normales des températures moyennes sont par endroits supérieures à 4°C, elles concernent autant les températures de l'après-midi que celles du matin ! Marqué par cet épisode de chaleur tardif exceptionnel, octobre 2022 s'inscrit dans l'évolution attendue et déjà visible des vagues de chaleur avec le changement climatique. Soit des épisodes plus intenses, plus fréquents et susceptibles de se produire de façon plus précoce ou au contraire plus tardive dans l'année.

Températures

Exceptée la période du 6 au 9, les températures présentent toutes un écart positif à la normale. La douceur présente dès le début du mois se fait encore plus prégnante à partir de milieu octobre. On relève donc une courte période de fraîcheur matinale du 6 au 9, où les températures vont même par endroits se rapprocher de zéro degré : comme les 0,4°C enregistré le 9 à La Fresnaye (72) et Courcité (53). La douceur extrême qui caractérise octobre 2022 s'accompagne de nombreux records, sur les températures minimales et les températures moyennes (les températures de l'après-midi affichent des valeurs estivales, mais elles demeurent néanmoins en-dessous des valeurs records de 2011). Certaines températures minimales ont donné des allures "tropicales" à certaines nuit : comme les 18,1°C relevés au petit matin sur Pouzauges (85) le 19, et sur Saumur le 29 ! Les températures maximales de ce mois d'octobre sont enregistrées le 19 et le 27, c'est sur Beaulieu-sur-Layon que la températures la plus élevées est atteinte avec 28°C le 27.

Précipitations

Même si très localement certains bilans pluviométriques s'approchent de la normale, tous les postes des Pays de la Loire présentent un solde négatif voire très négatif ! Les précipitations les plus importantes sont enregistrées lors des passages perturbés des 13 et 14 et durant la dernière décade où l'instabilité domine avec des orages aux caractéristiques estivales. Parmi les postes les plus arrosés on trouve ceux de Pontchâteau (44) et d'Ernée (53) avec plus de 80 mm collectés. Parmi les moins arrosés, ceux du Perrier (85) et de Vihiers (49) qui recueillent moins de 30 mm. Ce mois d'octobre insuffisamment pluvieux vient s'ajouter à ceux déjà nombreux de cette année 2022. Sur bon nombre de point de mesure (comme Beaucozéz (49)) c'est le 10ème mois consécutif présentant une anomalie pluviométrique négative ! La sécheresse perdure et ce nouveau manque d'eau associé à la vague exceptionnelle de chaleur tardive va maintenir l'état de crise et maintenir par endroits les mesures de restriction d'eau. La situation est grave, à l'approche de la Toussaint l'usage de l'eau est toujours limité !

Ensoleillement exceptionnel !

Du côté des héliographes, les valeurs de ce mois d'octobre sont assez proches de la normale, la prédominance du flux d'ouest a maintenu une nébulosité certaine sur la région. Les durées d'ensoleillement sont légèrement déficitaires sur le poste de la Roche-sur-

Yon où avec près de 124 heures il manque 5 heures pour atteindre la moyenne habituelle. Sur tous les autres points de mesure, le soleil a plus brillé qu'à l'accoutumée. Cet excédent n'est que de quelques heures sur Nantes, Beaucozéz et Laval, il est plus conséquent au Mans où l'on enregistre près de 140 heures pour une normale de 118 heures.

Novembre : pluvieux, très doux et bien ensoleillé

Sur les premiers jours du mois, les passages pluvieux et souvent venteux sont fréquents, ils se déroulent dans une grande douceur. Du 10 au 13, les conditions anticycloniques s'imposent et un temps sec et bien ensoleillé se met en place après la dissipation des quelques grisailles matinales locales. Les températures déjà bien au-dessus des moyennes atteignent des niveaux hors normes les 12 et 13. Les thermomètres dépassent alors régulièrement dans l'après-midi les 20°C et approchent par endroits les 22°C. Du 14 au 17, les perturbations se succèdent apportant sur l'ensemble de la région des pluies conséquentes. Durant les journées des 15 et 16, les précipitations donnent quotidiennement plus de 15 mm dans la plupart des pluviomètres. Du 18 au 20, le temps se calme provisoirement et le soleil se fait plus présent. Les températures jusque-là très douces perdent quelques degrés, mais demeurent tout de même au dessus des normales. Après une nuit bien dégagée quelques petites gelées sont relevées très localement en début de matinée du 19. Du 21 au 28, les perturbations océaniques défilent entrecoupées par des régimes de traînes souvent actives. En toute fin de mois la pression atmosphérique repart à la hausse, le temps se met au sec et les températures retrouvent des niveaux de saison.

Fait marquant : enfin le retour des pluies

Cette année 2022 restera quoiqu'il arrive dans les annales de la météorologie ligérienne pour son caractère anormalement sec. Cette sécheresse due aux longues périodes de conditions anticycloniques qui ont prévalu dès la fin d'année 2021 jusqu'à octobre dernier, a engendré des déficits pluviométriques importants et durables. Depuis novembre 2021, les mois trop secs se succèdent quasiment sans discontinuité : sur ces 12 derniers mois on dénombre jusqu'à 10 à 11 mois de manque d'eau comme sur Beaucozéz, Nantes, Fontenay-le-Comte, Le Mans, la Roche-sur-Yon... Après une année d'un manque criant d'eau, les conditions dépressionnaires ont fait leur retour sur ce mois de novembre avec le passage de fréquentes perturbations actives. Les

précipitations conséquentes recueillies lors de ces passages pluvieux, ont mis fin sur de nombreux points de mesure à une longue série de cumuls pluviométriques mensuels déficitaires. Sans atteindre des records, les quantités de pluies recueillies dépassent régulièrement les 100 mm et grimpent par endroits à plus de 150 mm. Même s'il est beaucoup trop tôt pour oublier la sécheresse, la situation s'est améliorée assez sensiblement sur notre région. Il faut espérer que d'autres séquences perturbées actives viennent rythmer la prochaine saison hivernale.

Températures

C'est à nouveau une grande douceur qui caractérise ce mois de novembre. Les températures sont au dessus des normales tant pour les minimales que pour les maximales et les écarts sont significatifs, ils s'échelonnent entre + 2 et + 3 degrés ! Jusqu'au 17, les thermomètres affichent des valeurs anormalement élevées avec des minimales régulièrement supérieures à 10°C et des maximales bien au dessus des 15°C. A partir du 18, les températures sont en baisse progressive et se rapprochent doucement des moyennes, elles ne retrouvent un niveau plus conforme à la normale que sur les 2 derniers jours du mois. Les gelées sont donc rares et sur de nombreux thermomètres ligériens aucune température négative n'est relevée ! Les températures les plus froides sont relevées sur les journées des 19, 29 et 30 du mois. La température la plus basse est enregistrée le 19 à Montourtier (53) avec - 1,2°C. En ce qui concerne les maximales, les températures les plus élevées sont partout observées les 12 et 13 avec jusqu'à 22,8°C sur St-Georges-des-Gardes (49) le 13.

Précipitations

Novembre est habituellement un mois bien pluvieux, et ce fut le cas sur cette année 2022. Si quelques rares postes présentent un déficit de quelques millimètres, partout ailleurs les cumuls relevés sont excédentaires et bien souvent très excédentaires ! Ces précipitations conséquentes proviennent du passage de nombreuses perturbations atlantiques la plupart du temps suivies de traînes actives. Les journées pluvieuses sont plus nombreuses qu'à l'accoutumée et la normale, d'habitude proche d'une douzaine de jours, atteint régulièrement durant ce mois de novembre 18 à 20 jours. On observe par endroits jusqu'à 7 journées très pluvieuses (cumul quotidien supérieur à 10 mm) : les 3, 6, 15, 16, 17, 21, et 27. Le poste le moins arrosé est Thorée-les-Pins (72) avec tout juste 65 mm, le plus arrosé se situe à Herbignac (44) avec plus de 194 mm !

Ensoleillement

Novembre 2022 est un mois très ensoleillé. Sur tous les héliographes ligériens, les durées d'insolation apparaissent largement excédentaires par rapport à la normale (le soleil a ainsi brillé de 30 à 40 % de plus qu'à l'accoutumée) et ce sur les 3 décades du mois. La façade atlantique est favorisée avec un peu plus de 120 heures de soleil sur La Roche sur Yon, Château d'Olonne (85) et Nantes. L'insolation est juste un peu moins importante sur l'intérieur des Pays de la Loire avec près de 117 heures sur Laval et Beaucouzé et 112 heures sur le Mans. L'insolation de ce mois de novembre se retrouve dans le top 5 des mois de novembre les plus ensoleillés depuis 1991.

Décembre : un mois en deux temps

Du 1^{er} au 18, la région connaît une période relativement froide pour cette période de l'année. Les gelées sont fréquentes et les températures de l'après-midi peinent à s'élever. Les précipitations ne sont pas totalement absentes, mais elles restent faibles et peu fréquentes. Changement total des conditions en journée du 18 avec l'arrivée d'une perturbation pluvieuse qui va être la première d'une longue série. Elle chasse du même coup l'air froid qui était présent depuis le début du mois, et l'année se finit dans la douceur, qui atteint des niveaux remarquables les derniers jours.

Fait marquant : UNE ANNEE 2022 RECORD

Les 18 premiers jours froids de début décembre n'auront rien changé. Si on considère la température moyenne, cette année devient la plus chaude jamais enregistrée depuis le début des relevés pour l'ensemble des stations, devançant... 2020. Un élément est encore plus inquiétant. Dans les 7 années les plus douces, on retrouve, en plus de 2020 et 2022, 2018 et 2019. Il ne manque finalement que 2021, marquée par un été particulièrement frais. Un autre record annuel est souvent tombé. Celui de la durée d'ensoleillement. 2022 bat 2020 au Mans et à Angers, et à Nantes il ne s'en est fallu que de 20 minutes pour qu'il soit là aussi battu.

Températures

Du 1^{er} au 18, les températures minimales sont froides. Hormis la côte et les îles, le nombre de jours de gelées sous abri est compris entre 8 et 15 pour les postes d'Evron et de Courcité en Mayenne ainsi qu'à St-Corneille et à La Fresnaye-sur-Chédouet en Sarthe. Changement radical à partir du 19, les minimales étant même parfois

supérieures à la normale des maximales. Et le 31, beaucoup de postes battent le record absolu de douceur pour une température minimale en décembre. Comme à Nantes où il fait 14,3°C, le précédent record datant du 21/12/89 avec 13,8°C. Au final, la moyenne des minimales se place un peu au-dessus ou un peu en-dessous de la normale selon les secteurs. Pour les maximales, le scénario est bien évidemment à peu près le même. Jusqu'au 18, on a parfois du mal à dépasser les 6 à 8°C, puis c'est une douceur remarquable qui se met en place avec des températures qui culminent entre 15 et 18°C les 30 et 31. Malgré tout, la moyenne sur le mois est partout inférieure à la normale. Il manque 0,1°C à Pouzauges et sur l'île d'Yeu en Vendée, mais aussi à Cormes et Pirmil en Sarthe et jusqu'à 1,7°C à Herbignac (44).

Précipitations

Il n'a pas beaucoup plu du 1^{er} au 18. Une perturbation assez active sévit le 10, mais elle n'aura fait que longer le littoral vendéen. Puis, on subit des passages pluvieux les 13 et 14 avec quelques flocons observés en Sarthe et en Mayenne. A partir du 18, et jusqu'en fin d'année, c'est le défilé des zones pluvieuses. C'est le nord-ouest de la Loire-Atlantique qui aura été le plus arrosé avec 153,5 mm à Herbignac et 145,6 mm à Guéméné-Penfao, en bordure de la Bretagne, particulièrement touchée par de fortes pluies au cours de cette même période. Et les valeurs les plus faibles se trouvent bien sûr à l'opposé du flux perturbé le plus actif, soit du sud de la Vendée à l'est du Maine-et-Loire et de la Sarthe, ainsi qu'au nord de ce dernier département. On a relevé 47,2mm à Grues (85), 49 mm à Montreuil-Bellay (49) et 50,6 mm à St-Germain (72). Au final la plupart des postes affichent un déficit. Le maximum est de 51 % à Courcité (53) et Grues (85). Seuls quelques uns tirent leur épingle du jeu avec un excédent, parfois intéressant : 40 % à Herbignac (44), 38 % à Guéméné (44), mais souvent limité, avec 11 % à Marcé (49) et 12 % à Villaines-sous-Malicorne (72).

Ensoleillement

Du 1^{er} au 6 le soleil est le plus souvent absent, puis il brille plus généreusement du 7 au 17 avant de s'absenter presque totalement du 18 au 25. Il revient jusqu'au 29 mais nous finissons l'année sans lui. Au final, dans les terres les cumuls mensuels sont assez proches. De Nantes à Angers et de la Roche-sur-Yon au Mans on a relevé de 56 h à 59 h. L'exception est pour Laval où il a brillé durant 66 h. Sur le littoral on atteint même jusqu'à 83h au Château d'Olonne. Toute la région subit un déficit au regard de la normale. Il n'est que de 9 % à Laval mais à Nantes il culmine à 25 %.

Source : météo France, bulletin régional

Tableau 2		Pluviométrie (mm)		Températures moyennes (°C)				Nombre de jours de gel		Insolation (heures et minutes)	
		4 ^e trimestre 2022	Moyennes ou normales 1981-2010	4 ^e trimestre 2022		Moyennes ou normales 1981-2010		4 ^e trimestre 2022	Moyennes ou normales 1981-2010	4 ^e trimestre 2022	Moyennes ou Normales 1981-2010
				Mini	Maxi	Mini	Maxi				
Département											
44	NANTES-BOUGUENNAIS	283,1	279,4	8,0	15,2	6,2	13,1	9	6	306h30	280h06
49	BEAUCOUZE	188,6	211,6	8,0	14,9	5,8	12,5	9	13	310h54	269h42
53	LAVAL	224,5	227,1	7,3	13,7	6,0	12,6	12	11	305h18	254h06
72	LE MANS	179,1	198,9	7,3	14,6	5,3	12,2	11	17	298h06	253h36
85	LA ROCHE SUR YON	297,0	297,7	7,9	15,0	6,2	13,1	10	10	304h00	291h42

Source : SRISE à partir de données mensuelles issues de MétéoFrance et Météociel

Grandes Cultures

Bons rendements en colza et en céréales à paille – Rendements faibles en maïs et en tournesol

Juillet est particulièrement sec et chaud. Cette météo favorise l'avancée très rapide des moissons. Les rendements en colza et en céréales à paille sont très hétérogènes. Ils sont très satisfaisants en sols profonds ; en revanche, en sols peu profonds, les cultures ont pâti de la sécheresse du printemps. Par rapport au rendement régional moyen 2017-2021, celui de 2022 est stable en orge d'hiver ; il est supérieur de 2 quintaux en colza et en blé tendre.

La qualité régionale du blé tendre de la récolte 2022 est correcte. La teneur en eau particulièrement basse permet une bonne conservation des grains.

Le maïs et le tournesol sont très impactés par la sécheresse et les températures caniculaires de l'été, ainsi que par les restrictions à l'irrigation généralisées à tout le territoire régional. Les stocks d'herbe sont limités : les transferts de surfaces initialement prévues en maïs grain vers le maïs fourrage sont importants. Par rapport au rendement régional moyen 2017-2021, celui de 2022 est inférieur de 7 quintaux en tournesol et de 22 quintaux en maïs grain. Fait rarissime : cette année le rendement régional du maïs grain (67 quintaux) est inférieur à celui du blé tendre (70 quintaux).

Bonne implantation des cultures d'hiver

La pluie revient progressivement après le 20 septembre. Elle favorise la levée et la croissance des colzas, ainsi que

Tableau 3 - Prévisions de récolte en Pays de la Loire au 1^{er} juillet 2022 - récolte 2022 -

Cultures	Surface (ha)	Évolution 2022/2021	Rendement (q/ha)	Évolution 2022/2021	Production (1 000 q)	Évolution 2022/2021
Céréales : 667 800 ha dont						
Blé tendre	373 450	-2 %	68	-4 %	25 395	-6 %
Orge d'hiver	71 050	12 %	64	-9 %	4 547	3 %
Orge de printemps	7 580	5 %	52	-12 %	394	-7 %
Triticale	36 580	-1 %	61	2 %	2 231	1 %
Blé dur	26 190	2 %	66	5 %	1 729	6 %
Avoine	5 785	1 %	59	-3 %	341	-3 %
Maïs grain *	108 940	-30 %	-	-	-	-
Oléoprotéagineux : 161 300 ha dont						
Colza	82 830	24 %	33	-8 %	2 733	14 %
Tournesol	59 120	45 %	-	-	-	-
Pois protéagineux purs	3 860	-22 %	33	-3 %	127	-25 %
Maïs fourrage	246 440	15 %	-	-	-	-

Source : Agreste et FranceAgriMer Pays de la Loire

Les surfaces sont provisoires dans l'attente des données PAC 2022

* Maïs grain : dont environ 15 400 ha de maïs grain humide ; évolution de la surface globale grain + fourrage : - 4 %

l'humidification des sols en vue des semis d'automne. Ces derniers sont réalisés dans de bonnes conditions. La douceur des températures favorise des levées rapides et homogènes, ainsi qu'une bonne implantation des cultures. Le froid de la seconde décennie de décembre ralentit la croissance des plantes et réduit la pression des pucerons. La troisième décennie est pluvieuse et exceptionnellement douce. Fin décembre, les stades de développement des cultures sont très en avance.

Par rapport à la récolte 2022, la sole

régionale globale en céréales à paille de la récolte 2023 évolue peu. En revanche, celle en colza progresserait d'environ 11 000 ha (+ 13 %) : le niveau élevé du cours du colza lors des semis a incité les agriculteurs à en augmenter sensiblement la surface.

Recul important du cours des graines

Au cours de l'été, les cours du blé, du maïs et du colza baissent nettement ; ils repartent à la hausse courant octobre, puis ils reculent à nouveau fortement.

Sous l'égide de l'ONU et de la Turquie, la Russie et l'Ukraine signent le 22 juillet un accord valable jusqu'au 19 novembre 2022 sur la reprise des exportations ukrainiennes portuaires de graines de céréales et d'oléoprotéagineux. Cet événement très attendu détend sensiblement les marchés. Concernant le blé et le colza, l'abondante récolte mondiale 2022 accentue le recul de leur cours.

Courant octobre, le conflit entre la Russie et l'Ukraine s'aggrave et la reconduction de l'accord sur le corridor maritime de produits agricoles en mer Noire est incertaine. Or, ce couloir est essentiel à l'équilibre des marchés mondiaux, en particulier à ceux du blé et du maïs.

Finalement, l'accord russo-ukrainien est reconduit. Par ailleurs, les marchés craignent une récession économique mondiale du fait essentiellement de l'inflation et de la crise énergétique. La demande mondiale en graines pour l'alimentation humaine et animale baisse, ainsi que pour la production de biocarburants. Les cours des céréales

et des oléoprotéagineux se replient fortement.

Sur décembre 2022 :

- le cours moyen du blé tendre rendu Rouen (305 €/t) est inférieur de 78 € (- 20 %) à celui de juin 2022 ; il est cependant supérieur de 24 € (+ 9 %) à celui de décembre 2021 ;

- le cours moyen du maïs rendu Bordeaux (288 €/t) est inférieur de 33 € (- 10 %) à celui de juin 2022 ; il est toutefois supérieur de 49 € (+ 20 %) à celui de décembre 2021 ;

- le cours moyen du colza rendu Rouen (573 €/t) est inférieur de 172 € (- 23 %) à celui de juin 2022 et de 111 € (- 16 %) à celui de décembre 2021.

Très bon début de campagne de chargements portuaires 2022-2023

Au cours du premier semestre de la campagne 2022-2023, 776 000 t de céréales et d'oléoprotéagineux sont chargées dans les quatre ports de la région : 203 000 vers l'Union

européenne et 573 000 vers les pays tiers. À mi-campagne 2022-2023, le cumul du trafic portuaire régional est légèrement inférieur à celui du premier semestre de la campagne 2021-2022 (781 000 t) ; en revanche, il est supérieur de 205 000 t (+ 36 %) au trafic moyen à fin décembre pour la période 2017-2021.

À mi-campagne 2022-2023, les chargements de blé tendre (652 000 t) représentent 84 % du trafic régional, versus 75 % en moyenne quinquennale. Trois destinations se détachent nettement : le Maroc (avec 152 000 t de blé tendre chargées), le Portugal (127 000 t, dont 116 000 de blé tendre) et le Yémen (111 000 t de blé tendre).

A la une ...

La concertation sur le pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles

Annoncée le 9 septembre 2022 par le Président de la République et lancée le 7 décembre 2022 par Marc Fesneau, ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, la concertation sur le pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles a pour objectif de partager les enjeux pour l'agriculture de demain et de coconstruire les outils pour relever le défi du renouvellement des générations et des transitions en agriculture.

Cette réflexion doit être à la mesure des enjeux auxquels le monde agricole doit faire face et qui justifient une transition, au regard des évolutions attendues à l'horizon 2040, à savoir :

- l'enjeu de l'évolution démographique et sociale des actifs,
- l'enjeu de la transition climatique,
- l'enjeu de l'évolution des moyens de production (foncier, système, eau, intrants...) pour répondre aux besoins des entreprises agricoles,
- l'enjeu de souveraineté alimentaire.

La concertation régionale, copilotée par l'Etat et la Région et mise en œuvre par la chambre d'agriculture des Pays de la Loire, a été lancée le 23 janvier dernier et sera close le 4 mai 2023. Elle s'appuie sur 3 groupes de travail, qui se réunissent pendant cette période :

1. orientation et formation,
2. installation et transmission,
3. adaptation et transition face au changement climatique.

L'objectif de la concertation régionale est, au regard des diagnostics régionaux existants et des tendances identifiées, de proposer des objectifs à retenir et d'identifier les leviers d'actions à mobiliser.

L'ensemble des travaux conduits au niveau national et régional doivent permettre d'identifier des propositions d'évolutions législatives, mais également des mesures d'orientation de politiques publiques et privées, qui intégreront respectivement la loi et le pacte d'orientation et d'avenir agricoles. Les propositions régionales devront embrasser ces deux outils complémentaires. Enfin, des échanges sont prévus avec les jeunes dans les établissements d'enseignement agricole supérieurs (ONIRIS et ESA d'Angers) afin de leur permettre de s'exprimer sur des enjeux qui les concernent au premier chef.

Fruits et légumes

Pomme : commerce sans dynamisme

Après l'été, le marché de la pomme se met en place. Le produit s'installe progressivement dans les rayons fruits et légumes de la GMS en remplacement des fruits d'été. La tension commerciale est importante avec les centrales, notamment en Gala. L'écoulement est modeste malgré quelques opérations promotionnelles mises en place. La gamme dans les magasins s'est étoffée avec de nouvelles variétés proposées. La profession est sous tension avec la hausse des coûts de l'énergie, des carburants et des matières premières (emballage). La notion d'inflation entendue maintes fois dans la presse n'est pas toujours en adéquation avec les prix à l'expédition. Les ventes en sachets de petits calibres sont plus recherchées, de même que les variétés dites 'Club'. En fin d'année, l'activité se réduit avec l'arrivée des agrumes.

Poire : marché régulier sans euphorie

La récolte de poires est précoce avec une quinzaine de jours d'avance par rapport à une année normale. En ce début de campagne, les tarifs en Williams s'ajustent avec ceux du bassin Sud-Est. Sur ce dernier, la prédominance de petits calibres et une coloration moindre en raison des fortes chaleurs de l'été ont pénalisé le niveau des prix de ce début de campagne. Le déclin des volumes provenant de ce bassin permet une revalorisation des cours. En octobre, l'offre s'étoffe avec l'arrivée de la Conférence et de la Doyenne du Comice sur le marché. Les poires sont d'une belle qualité esthétique. Les cours sont stables jusqu'à la fin de l'année, mais inférieurs de trente centimes par rapport à ceux de l'an dernier. La demande en poires reste prudente avec des volumes vendus peu satisfaisants, malgré quelques passages dynamiques et des tarifs qui se maintiennent. Les produits d'import sont quasiment au même prix en magasins.

Melon : saison ensoleillée et bilan positif

La campagne du melon démarre dans un contexte tendu. Les différents bassins sont en production. La demande, portée par les températures estivales, n'absorbe pas les disponibilités. Le melon est en crise conjoncturelle jusqu'au 14 juillet. Puis les bassins du sud sortent petit à petit du marché, ce qui permet d'équilibrer l'offre et la demande et de faire remonter les prix. Les températures estivales permettent un bon écoulement. La saison est parfaite pour sa qualité gustative. Début août, la production est en dessous des volumes habituels. La demande est à nouveau présente et favorisée par un temps estival. Les calibres sont également plus petits. Logiquement, l'offre s'écoule plus facilement, accompagnée d'une revalorisation des cours. Des programmes promotionnels se mettent en place à la fin du mois. Dans un contexte de demande plus que mesurée, les cours subissent une baisse. Les températures encore clémentes permettent un bon écoulement du produit. Les cours se maintiennent toute cette première quinzaine à un bon niveau. Les fortes chaleurs ont accéléré la maturation du produit, entraînant une date plus précoce de fin de saison. L'offre nationale diminue régulièrement pour pratiquement s'éteindre mi-septembre.

Radis : des prix soutenus par l'offre modérée

Les cultures de radis sont impactées par les coups de chaleur à répétition. L'offre, de qualité souvent irrégulière, n'est pas conséquente mais suffit le plus souvent à la demande. Les prix en juillet et août sont sensiblement supérieurs à la moyenne quinquennale, mais, en tenant compte des hausses successives des charges, la valorisation n'est pas toujours à la hauteur des espérances. En septembre, les expéditions sont contrariées par les cultures issues de ceintures vertes toujours actives sur le

territoire. Les disponibilités s'écoulent doucement. Cette situation perdure jusqu'à la mi-octobre. Un basculement des cultures de plein champ vers les cultures sous grands abris froids s'opère ensuite progressivement et la concurrence avec les multiples productions locales s'estompe très nettement. Le champ des expéditions s'élargit alors et le bassin nantais, spécialisé à l'année dans la culture du radis, retrouve progressivement sa position dominante. En l'absence de froid en novembre, l'offre se révèle tendre et assez fragile. Par ailleurs, quelques soucis liés à la germination sont constatés en raison de variétés de semences inadaptées aux températures du moment. L'offre n'est donc pas pléthorique, mais elle suffit à couvrir une demande quelque peu apathique. L'arrivée, début décembre, d'une période de froid ralentit sensiblement la pousse du radis et par ailleurs les récoltes sont un temps perturbées par l'épisode de gel. L'épisode hivernal passé, la végétation repart doucement et il s'avère difficile de répondre pleinement aux sollicitations pour les mises en place en prévision des fêtes de Noël. Cette situation se traduit par une nette révision des prix à la hausse en toute fin d'année.

Poireau primeur : prix élevés pour la fin de campagne

Les volumes de poireau primeur déclinent sensiblement en région nantaise à partir de la mi-juillet. Les rendements/ha sont faibles en raison du déficit hydrique. La qualité du poireau est inégale et rares sont les lots qui échappent à la présence de thrips. Malgré cela les marchandises trouvent preneurs et les dernières transactions significatives de poireau primeur se négocient à des prix soutenus. La demande se repositionne ensuite traditionnellement à partir de la mi-août vers les bassins spécialisés dans le poireau d'automne (entre autres la Normandie), mais le basculement n'est cependant pas aussi net cette saison.

Les conséquences de la sécheresse sont perceptibles sur l'ensemble du territoire et de fait le niveau de l'offre du poireau d'automne progresse très lentement. Quand bien même en toute fin de campagne du primeur les marchandises proposées à la vente s'avèrent le plus souvent de piètre qualité, les opérateurs nantais sont cependant toujours très sollicités. « Faute d'avoir ce que l'on souhaite, il faut se contenter de ce que l'on a » et c'est en effet le cas au début de l'automne sur un marché déficitaire au niveau national. A partir de la mi-octobre les volumes de poireaux proposés au départ de la région nantaise deviennent anecdotiques, la région nantaise faisant en grande partie l'impasse sur les cultures de poireaux automne/hiver.

Poireau d'automne-hiver : un début de campagne compliqué en Centre-Ouest

Le début de la campagne est marqué par une production qui a souffert des vagues caniculaires estivales, du manque d'eau et d'attaques parasitaires, d'où de faibles rendements. Les prix négociés, supérieurs à ceux de 2021, sont revus à la hausse au regard du faible disponible et de la hausse des cours observés sur les places nationales et européennes. Même si des promotions sont mises en place, l'activité peine à se dynamiser. Par manque de consommation, la demande limite ses achats et des concessions de prix s'enchaînent. Cette configuration de marché se généralise au niveau national. Par ailleurs, les ventes de légumes « pot au feu » se développent fortement. L'arrivée de la météo hivernale conforte la régularité des transactions avec une hausse ponctuelle des prix, au regard des cours des cadrans. L'avance sur le planning commercial est effectif, à l'aube de la seconde partie de la campagne.

Concombre : Une seconde partie de campagne sans difficulté majeure

En ce début d'été, l'offre croît légèrement avec le retour en production de nouvelles cultures, mais reste inférieure à celle de 2021.

Avec la vague caniculaire, la demande devient plus forte sur l'Hexagone et les prix sont rapidement revus à la hausse. L'offre de concombres est le plus souvent déficitaire au niveau national et européen ; les promotions sont d'actualité. En l'absence de concurrence et en parallèle une demande qui ne faiblit que très rarement, les échanges s'effectuent à des prix élevés et jamais égalés en période estivale. Après un début de campagne empreint de fortes incertitudes, le déroulé de la saison rassure l'amont. La valorisation importante du concombre permet d'amortir la flambée des coûts de l'énergie. A l'entame de la fin de campagne le marché reste serein en septembre. La transition « été-automne » est rapide et se répercute favorablement sur la consommation. L'offre ainsi que la demande déclinent logiquement et progressivement l'offre espagnole arrive sur les étals. Cette arrivée ibérique encore timide n'affecte aucunement le déroulement du marché. Les derniers lots nationaux s'écoulent sans difficulté majeure avec quelques ajustements de prix, au regard du niveau des cours ibériques.

Dans un contexte énergétique pourtant tendu, les températures diurnes et nocturnes exceptionnellement douces en octobre permettent de réduire l'utilisation du chauffage dans les serres et rendent possible un léger prolongement de la saison. En tenant compte des éléments suivants à savoir : une concurrence européenne à peine visible, des flux d'échanges peu contrariés et des niveaux de prix très soutenus durant la majeure partie de la campagne, le bilan 2022 s'annonce positif pour la partie amont de la filière.

Tomates : fortes fluctuations tarifaires

Le marché en tomate, contrairement au concombre, est très irrégulier durant l'été. Les fluctuations tarifaires importantes sont peu propices au déroulement serein des transactions. Cette situation est bien marquée en août et particulièrement dans les petits fruits (cerises, cocktails, cerise grappes) déclarés en situation de crise conjoncturelle durant 22 jours consécutifs. Les tomates « classiques »,

rondes et grappes, très brièvement en situation de crise conjoncturelle, résistent mieux aux aléas du marché. Le marché retrouve des couleurs dès les premiers jours de septembre. Les disponibilités chutent sensiblement et un retour à l'équilibre est effectif. Dès la mi-septembre, la décrue de l'offre est très nette dans tous les bassins de production alors que la demande demeure soutenue en variétés classiques rondes et grappes. Les engagements commerciaux permettent un bon flux d'échanges et l'offre peine à satisfaire pleinement la demande. A l'inverse, les transactions sont plus discutées dans les segmentations notamment dans les présentations cocktails et cerises. La première décade d'octobre passée, le marché n'échappe pas à la morosité ambiante. Les prix dévissent alors sensiblement. Sur le créneau des rondes grappes, ce n'est donc pas la concurrence, qu'elle soit inter-régionale européenne ou marocaine, qui plombe le marché, mais bel et bien la faiblesse de la demande. Les derniers lots résiduels de tomates rondes s'échangent jusqu'à la mi-novembre tandis que la campagne des rondes grappes se prolonge avec l'entrée progressive en production de nouvelles cultures d'hiver.

Salade d'été : offre déficitaire en raison de la sécheresse et de la canicule

Pendant la période estivale, la météorologie caniculaire et particulièrement sèche provoque un manque de production de salade dans l'Hexagone. Cette tendance s'accroît même dans certains secteurs avec la limitation de l'usage de l'eau pour l'irrigation. Ce faible approvisionnement se poursuit jusqu'à la fin de l'été. Malgré une demande modérée, l'offre peine à satisfaire les besoins. Le marché est nerveux et le niveau des prix est nettement supérieur à celui des dernières campagnes. Le déficit de l'offre se poursuit au début de l'automne. Les séries récoltées à cette période ont connu un stress tout au long de leur cycle végétatif. De surcroît, l'allongement des nuits, avec une fraîcheur des températures qui s'accroît, renforce ce faible

approvisionnement au niveau national. La campagne se termine sur des bases de cours très satisfaisantes.

Mâche : offre excédentaire une grande partie du semestre

Les températures exceptionnellement douces enregistrées durant une longue période en automne perturbent les calendriers de production et la mise en marché en raison d'un développement végétatif trop rapide de la mâche. Une telle situation génère une offre excédentaire dès le mois d'octobre que le marché français à lui seul ne peut absorber. Par ailleurs, les exportations ne sont pas encore actives à cette période, les productions locales des pays traditionnellement importateurs (à l'exemple de l'Allemagne) couvrant encore aisément leurs propres marchés intérieurs. De conséquentes destructions de cultures sont inéluctables. Les évolutions tarifaires à l'expédition ne reflètent pas la situation dégradée de la campagne du fait de ces destructions. Le

contexte en culture ne diffère guère en novembre et il faut attendre les premiers jours de décembre pour voir la situation s'inverser. Aux longues semaines d'abondance se substitue une période déficitaire. Le déclin de l'offre est très net notamment dans la deuxième décennie de décembre marquée par de fortes gelées qui réduisent les possibilités de récolte en journée. Les disponibilités ne peuvent couvrir pleinement la demande qui s'active à l'approche des fêtes de fin d'année tandis que les marchés à l'export se réveillent opportunément. Faute de disponibilités suffisantes, les opérateurs honorent en priorité un marché national plus constant dans les achats. Le retour d'une franche douceur des températures en toute fin d'année se traduit par une remontée des disponibilités.

Alliums : production moyenne en oignons jaune

La production d'oignons de la campagne est plus faible en raison

des conditions de sécheresse et de canicule de cet été. Les opérateurs sont restés vigilants sur la qualité de la marchandise. Certains lots rencontrent des problèmes de conservation et nécessitent un tri plus important avant commercialisation. Dans ce contexte d'une offre plus restreinte, le commerce est régulier avec des prix élevés. L'activité export se développe avec des volumes modestes.

L'écoulement de l'échalion est régulier en début de campagne. Puis progressivement, le marché devient moins actif notamment au moment des vacances scolaires. Les prix sont bataillés avec des prix revus à la baisse tout en gardant un bon niveau.

En échalote, les volumes commercialisés restent modérés. Face à une production moindre et une commercialisation en avance, les opérateurs ne forcent pas les ventes et maintiennent leurs tarifs. La demande est mesurée. Les prix s'orientent sur ceux du bassin breton à la baisse.

Viticulture

Vigne : potentiel de production pénalisé par les conditions climatiques, millésime de bonne qualité

En août, le territoire a été inégalement arrosé et les parcelles souffrent de stress hydrique en particulier les plus séchantes. Certains cépages comme le Cabernet étaient au bon stade pour profiter de ces pluies. C'est un peu moins vrai sur les Chenin. Les vendanges débutent prématurément fin août. Les degrés évoluent vite et les acidités baissent rapidement. Les vendanges sont rapides. Les premiers apports se caractérisent par des rendements en jus en dessous des attentes. Les raisins ont de gros pépins et des peaux épaisses.

En Loire-Atlantique, les vendanges sont réduites en Muscadet. Les degrés sont élevés et les acidités basses, se rapprochant de la vendange de 2003. La récolte de VSIG est moyenne à faible. En Maine-et-Loire, les baies des Cabernet sont petites.

Au final, les rendements sont hétérogènes. Les vignes ont inégalement souffert de la sécheresse. En Loire-Atlantique, les Chardonnay ont été très impactés, les Sauvignon et Grolleau moins. En Maine-et-Loire, les rendements sont très hétérogènes d'une parcelle à l'autre, en raison de l'impact variable du gel, de la grêle et de la sécheresse. Certaines parcelles ont subi successivement ces trois accidents climatiques. Les rendements en Chenin

sont meilleurs qu'en Chardonnay ; les Grolleau font le plein. Les estimations de volumes récoltés des principales appellations du vignoble nantais font apparaître une nette augmentation par rapport à la récolte 2021 fortement affectée par le gel. Les volumes sont significativement plus importants en Muscadet, Gros Plant et Coteaux d'Ancenis. Pour les appellations d'Anjou-Saumur, les volumes sont plus élevés en Crémant de Loire, Côteau du Layon et Rosé de Loire, mais moindres en Rosé d'Anjou et cabernet d'Anjou.

Observatoire Economique du Val de Loire

Situation des Marchés au 31 décembre 2022

Achats du Négoce

	MOIS			CAMPAGNE				
	Volumes (hl) (1) <u>Tous produits</u>	Volumes (hl) Vrac <u>uniquement</u>	Prix du Vrac (2) (€ / hl)	Volumes (hl) (1) <u>Tous produits</u>	Evol des volumes totaux	Volumes (hl) Vrac <u>uniquement</u>	Prix du Vrac (2) (€ / hl)	Evol des prix du vrac
Anjou Blanc	132	100	ND	1 035	-17 %	427	233,65 €	14%
Anjou Rouge	148	140	ND	855	20 %	494	188,68 €	14%
Cabernet d'Anjou	13 781	13 222	178,00 €	101 452	-10 %	23 763	179,72 €	-6%
Chinon Rouge	1 222	1 103	293,97 €	10 530	24 %	4 737	257,88 €	28%
Coteaux du Layon	892	863	ND	3 822	-16 %	1 705	342,31 €	
Crémant de Loire	19 388	19 102	207,00 €	88 935	56 %	22 474	207,05 €	1%
Gros plant	959	959	ND	1 942	-1 %	1 942	143,37 €	
Gros plant Sur lie			ND	5 122	3 %	280	ND	-
IGP Val de Loire Blanc Sauvignon	6 897	5 291	179,25 €	44 438	42 %	7 533	173,07 €	3%
IGP Val de Loire Blanc Chardonnay	4 266	3 677	ND	24 513	28 %	4 720	160,49 €	-1%
IGP Val de Loire Blanc Autres blancs	1 238	560	ND	2 745	61 %	1 623	ND	-
IGP Val de Loire Rouge et Rosé Gamay noir	301		ND	2 229	-30 %	664	ND	
IGP Val de Loire Rouge et Rosé Autres	1 105	775	ND	#NOM ?	ND	1 595	ND	
Muscadet AC	3 100	3 045	148,24 €	21 545	2 %	10 692	133,50 €	-16%
Muscadet Sèvre et Maine	1 259	1 258	ND	8 540	-14 %	8 534	139,80 €	-15%
Muscadet Sèvre et Maine Sur lie	5 417	3 479	177,85 €	54 268	14 %	11 010	180,98 €	
Rosé d'Anjou	2 642	2 547	ND	32 787	-25 %	5 968	155,59 €	-8%
Rosé de Loire	786	140	ND	12 383	31 %	1 386	133,18 €	2%
Saumur Blanc	475	475	ND	1 182	66 %	625	208,92 €	3%
Saumur Champigny	681	667	ND	2 796	-22 %	1 285	233,02 €	8%
Saumur fines bulles	8 993	8 947	171,00 €	39 288	25 %	10 790	171,65 €	
Saumur Rouge			ND	148	271 %	148	266,35 €	37%
St Nicolas de Bourgueil Rouge	4 700	4 546	226,94 €	8 565	5 %	7 361	223,53 €	30%
Touraine Blanc	6 663	5 658	238,49 €	47 717	13 %	13 134	240,18 €	9%
Touraine Rosé	619	600	140,00 €	3 308	5 %	1 668	137,47 €	-1%
Touraine Rouge	948	529	127,34 €	5 908	-7 %	1 856	172,86 €	13%
Vouvray tranquille	1 234	1 221	272,60 €	7 645	-6 %	1 855	268,36 €	8%
Vouvray fines bulles	861	730	228,77 €	5 125	21 %	790	228,72 €	1%
VSIG Blancs	1 529	ND	101,30 €	4 938	11 %	ND	97,50 €	15%
VSIG Rouges	171	ND	99,71 €	1 041	-70 %	ND	61,21 €	11%
VSIG Rosés	1 070	ND	51,86 €	3 352	4 %	ND	66,37 €	15%

(1) Volume total (ensemble des vins + raisins + moûts)

(2) vin en vrac (sous contrat à prix fixe pour l'Anjou-Saumur-Touraine)

ND : non disponible

NS = Non significatif (si <3 contrats sur la période)

- = Pas de contrats sur cette période

IPAMPA

Le prix des intrants atteint un palier au cours du semestre

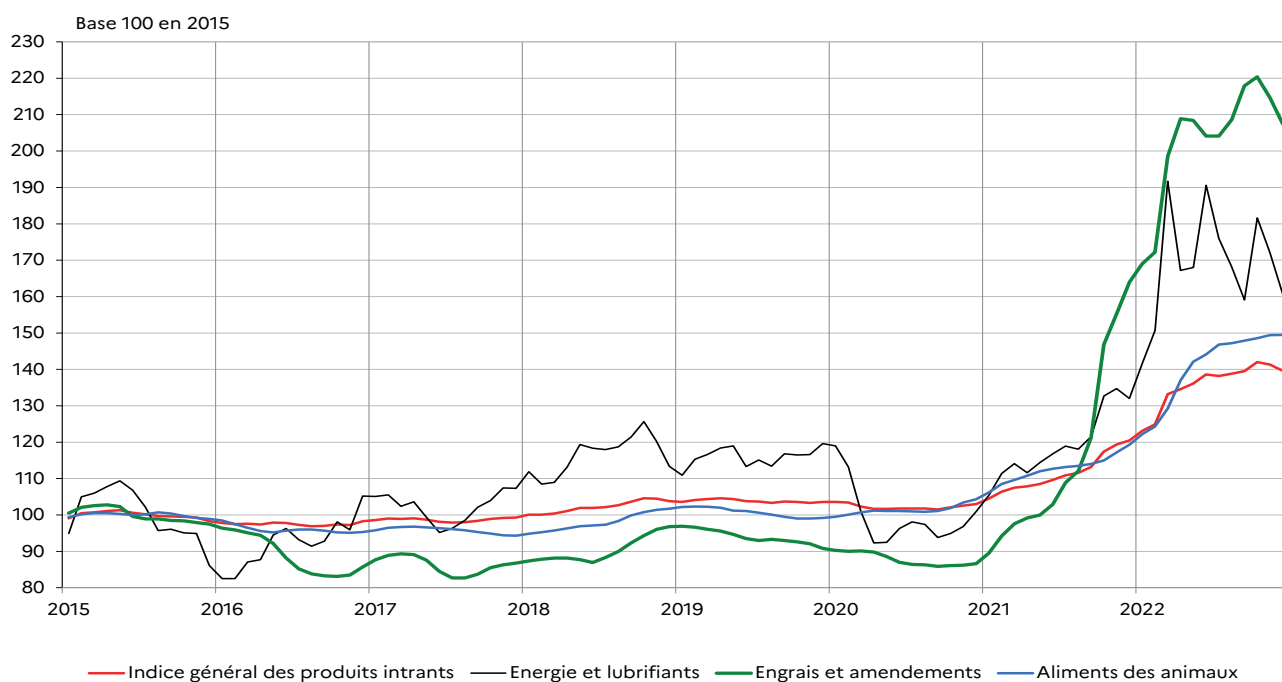
L'indice du prix d'achat des intrants augmente de 0,7 % depuis 6 mois, en atteignant un palier haut en octobre. Le prix du pétrole brut baisse durant ce semestre : de 111,93 \$/baril en moyenne en juillet jusque 80,92 \$/baril en moyenne en décembre. Le prix de l'énergie et lubrifiants est impacté par ces cours ; il diminue de 15,7 % depuis 6 mois. En année glissante, son prix reste 21,7 % au dessus du niveau de l'année précédente.

Le prix des engrais et amendements se stabilise pendant ce semestre (+ 1,6 % depuis 6 mois) avec un palier haut en octobre. Son prix augmente au troisième trimestre (+ 6,8 %) puis baisse au cours du quatrième trimestre (- 4,8 %). Il croit en année glissante de 26,5 %. Les engrais simples baissent de 1,1 % par rapport au semestre précédent.

Les prix de l'aliment pour animaux prennent de la valeur au second semestre, soit 3,7 % en 6 mois. En année glissante, l'alimentation animale voit son coût augmenter de 25,3 %.

Les prix des biens d'investissements (matériel, ouvrage) augmente de 3,2 % depuis 6 mois. Sur un an, l'indice progresse de 8,9%. Ce sont les matériels, notamment les matériels de récolte qui ont le plus augmenté (+ 10,3 %).

Graphique 1 - Indice des prix d'achat des moyens de production agricole France (janvier 2015 – juin 2022)



Source : Insee - Agreste

Productions animales

Bovins mâles de 8 à 24 mois : des cotations au plus haut et des abattages 2022 en retrait par manque d'offre

L'offre européenne et française en jeunes bovins mâles demeure toujours inférieure à la demande. Dans ce contexte, les cotations européennes sont bien orientées. Les prix français suivent cette tendance à la hausse, d'autant que la baisse des disponibilités en autres gros bovins inquiète les abatteurs et les conduit à concéder des hausses de prix. Toute l'année supérieurs aux cotations enregistrées en 2021 et aux moyennes pluriannuelles, les cours des JB affichent des valeurs historiquement élevées fin 2022. Ainsi, fin décembre, le JB viande U se situe (semaine 52) à 5,53 €/kg de carcasse, le JB viande R est à 5,4 €/kg alors que le JB mixte O cote lui près de 5,1 €/kg, des valeurs supérieures de 1,4 à 1,55 €/kg aux valeurs moyennes quinquennales. Les évolutions des prix des animaux finis sont toutefois à mettre en regard de leur prix de revient qui a fortement augmenté avec la flambée des prix des matières premières et plus globalement des charges dans un contexte d'inflation soutenue. Dans ce contexte, l'engraissement de jeunes bovins de type lait poursuit son déclin. La production de jeunes bovins de type viande apparaît plus stable grâce à une réorientation d'une partie des broutards vers les engraisseurs français d'une part et au développement de la contractualisation d'autre part. Par rapport à 2021, les abattages régionaux résistent assez bien au cours de second semestre, mais s'avèrent en retrait pour l'ensemble de l'année 2022 avec -4,1 % par rapport à 2021 et -5,1 % par rapport aux moyennes pluriannuelles. Assez élevés au printemps, les poids moyens des carcasses des jeunes bovins se rapprochent des valeurs plus habituelles en fin d'année.

Vaches : des cotations bien orientées, mais la décapitalisation se poursuit, en lait comme en viande, les données d'abattage le traduisent

La décapitalisation se poursuit, dans le cheptel laitier comme dans le

cheptel allaitant, en France et dans la région. La décapitalisation du cheptel de vaches allaitantes, entamée dès l'été 2016, continue en 2022. Le cheptel régional de vaches laitières s'est également sensiblement réduit au cours des dernières années (avec un peu moins de 480 000 vaches laitières fin déc. 2022 dans la région). Parallèlement, la conjoncture laitière de fin d'année, assez favorable, incite les producteurs de lait à conserver plus longtemps leur cheptel. Dans ce contexte, les abattages régionaux de vaches, régulièrement en retrait depuis la fin 2020, affichent pour l'ensemble de l'année 2022 une diminution de -3,5 % par rapport à 2021 et -9,5 % par rapport aux moyennes quinquennales. Si un petit fléchissement des cotations est observé au cours des mois de novembre et de décembre pour les catégories mixte O et lait P, les cours 2022 entrée abattoir se caractérisent par des valeurs bien supérieures aux valeurs 2021 et plus encore aux moyennes pluriannuelles. Ainsi, fin décembre, la cotation de la vache viande R se situe (semaine 52) à 5,42 €/kg de carcasse, la vache mixte O est à 4,91 €/kg alors que la vache lait P cote elle 4,59 €/kg ; des valeurs supérieures aux valeurs moyennes quinquennales d'environ 1,5 €/kg (catégorie viande R) à 1,8 €/kg (catégorie lait P). Les prix restent donc bien orientés, mais les augmentations constatées ne compensent qu'une partie de l'augmentation des charges des producteurs.

Broutards : manque de disponibilités notamment pour l'export et cotations bien orientées

Les cours des broutards sont restés assez stables au cours du second semestre 2022, à un niveau élevé, supérieurs aux valeurs 2021 et aux moyennes pluriannuelles. Les exportations à destination de l'Algérie, très dynamiques en fin d'année, pourraient conduire à une année record pour les envois vers ce pays. Les animaux lourds sont particulièrement demandés. Ces tendances sont vérifiées pour les femelles et les mâles. Le manque de disponibilités (naissances en baisse), le dynamisme de la filière française d'engraissement des jeunes bovins

- dans un contexte de manque de viande d'origine France- et les cotations élevées proposées ont fortement freiné les exportations, y compris vers l'Italie notre client principal. En cumul annuel 2022, les broutard(e)s exportés par la France sont en recul de 6 % par rapport à 2021 avec environ 970 000 animaux (vs env. 1 035 000 animaux en 2021). Dans ce contexte, les cotations des broutards charolais de 350 kg terminent l'année à 3,27 €/kg vif soit environ +70 centimes/kg/valeurs pluriannuelles.

Veaux de boucherie : une offre en recul, un marché assez fluide, des cotations élevées et plutôt stables

En 2022, les cotations des veaux de boucherie sont restées relativement stables au cours de l'année dans un contexte national et plus globalement européen de manque d'offre. Mois après mois, la production abattue recule, en France et dans la région. Cette situation découle des mises en place réduites début 2022 en réponse à la forte inflation des coûts alimentaires et énergétiques, des effets de la guerre en Ukraine et du recul des naissances de veaux mâles laitiers. Au cours du second semestre 2021, les abatteurs avaient augmenté le poids moyen des carcasses pour « amortir » leurs charges fixes d'abattage. En 2022, la fluidité du marché a été recherchée, avec une offre en veaux gras finalement restreinte par rapport à la demande. Les sorties des veaux gras ont été anticipées, entraînant en fin d'année 2022 notamment, un recul des poids moyens des carcasses, mettant fin à plusieurs années d'alourdissement. En 2022, les cotations du veau élevé en atelier atteignent un niveau historique, en nette hausse par rapport à 2021 et aux moyennes pluriannuelles. Toutefois cette appréciation des cotations va de pair avec de fortes hausses des coûts de production. Pour autant, ces derniers n'émeussent pas le dynamisme des engraisseurs espagnols stimulé par la forte demande européenne en viande bovine. En effet en 2022, les éleveurs hispaniques ont encore accru leurs achats de veaux français dont les effectifs exportés vers l'Espagne ont atteint un très haut niveau.

Lait de vache : production en berne et envolée des cours

Le second semestre 2022 confirme et accentue le ralentissement de la production observé sur les six premiers mois de l'année. D'une année sur l'autre, les livraisons semestrielles reculent de 0,6 % entre le second semestre 2021 et 2022. L'année 2022 affiche une stabilité de la collecte de 0,3 % par rapport à celle de l'année précédente. Après un printemps relativement sec, l'été est marqué par une météorologie caniculaire et l'absence de précipitations. Cette situation pénalise fortement la production d'herbe. En outre, les périodes de fortes chaleurs et de stress hydrique impactent la productivité et le développement des animaux. Le déclenchement de la guerre en Ukraine début 2022 aggrave le phénomène inflationniste constaté depuis fin 2021. Le renchérissement du coût de l'alimentation limite le recours aux concentrés pour compenser l'insuffisance de fourrages. Enfin, la baisse du cheptel se confirme au fil des années et s'accroît à l'occasion d'événements climatiques et économiques. La conjugaison de la stagnation de la production et de la hausse généralisée des prix aboutit à une revalorisation progressive du lait durant l'année. En effet, durant le premier semestre, le prix moyen payé au producteur (483 €/1 000 l) gagne 21 % au regard de celui constaté en 2021 à période comparable (+ 7 % entre le second semestre 2020/2021). Sur l'année, à 457 €/1 000 l, il est supérieur de 19 % à celui de 2021 (+ 4 % entre 2020-2021 soit 385 €/1 000 l).

La production de lait bio est à la peine. Au second semestre 2022, les livraisons ligériennes n'augmentent que de 2 % sur un an contre 13 % entre le second semestre 2020/2021. La collecte annuelle progresse de 6 % comparativement à celle de 2021 après une hausse de 16 % entre 2020/2021. L'été caniculaire, l'inflation des charges et une baisse notable de la consommation de produits bio freinent la production. Toutefois, malgré le ralentissement des conversions, l'offre disponible est encore trop importante et menace la bonne tenue des cours. Au second semestre 2022, une amélioration temporaire de l'environnement économique permet au prix moyen payé au producteur bio

(514 €/1 000 l) de gagner 2 % par rapport à celui de 2021. Annuellement, il perd 1 % entre 2021 et 2022 (483 €/1 000 l).

En France, la production laitière baisse de 0,2 % entre le second semestre 2021 et 2022 et de 1 % entre l'année 2021 et 2022. Cette situation concerne l'ensemble des bassins laitiers du pays excepté la Normandie, le Grand Est et le Nord-Picardie. Après un début d'année difficile, la conjoncture s'améliore un peu au second semestre. La chaleur excessive de l'été est désastreuse pour les fourrages, tant du point de vue de la qualité que de la quantité disponible. La douceur de l'automne améliore temporairement cette problématique. Frappé de plein fouet par le contexte inflationniste, les exploitations subissent une augmentation des charges qui impacte la conduite des troupeaux. Le phénomène de décapitalisation du cheptel laitier, observé depuis plusieurs années, se renforce face à ces contraintes exogènes. Au cours du second semestre, la hausse des prix bénéficie aussi à la revalorisation du lait. La situation économique des producteurs s'améliore avec un tassement des charges qui profite à la marge de production. Le prix moyen payé au producteur (459 €/1 000 l) s'apprécie de 18 % au regard de celui de 2021 (+ 20 % entre le second trimestre 2021/2022).

La fabrication de produits laitiers pâtit de la morosité de l'économie. Face au renchérissement des coûts de production et à l'incertitude des débouchés, les industriels ralentissent la production. L'ensemble des produits est concerné en dehors de la crème fraîche. La poudre de lait est la plus impactée au niveau des volumes. Le secteur du bio demeure un sujet d'inquiétude au niveau national. Malgré un coup d'arrêt porté aux conversions en raison de la conjoncture économique, les livraisons sont toujours en progression (+ 5,4 % entre 2021 et 2022). De même, certains éleveurs cessent la production en bio tandis que la part du lait déclassé par les collecteurs ne cesse d'augmenter. Toutefois, la consommation demeure insuffisante pour absorber les disponibilités. En 2022, le prix moyen payé au producteur (463 €/1 000 l) augmente de 1 % sur un an, après une amélioration en fin d'année.

En 2022, la collecte laitière européenne affiche une hausse de 2,1 % sur le onze premiers mois de l'année comparativement à ceux de 2021. Ce dynamisme de la production concerne essentiellement les pays d'Europe du Nord. Après un été compliqué pour nombre de pays, la douceur automnale améliore les pâtures. En outre, la hausse des cours, plus importante que celles des charges dont l'augmentation ralentit, stimule la production. Toutefois, cet engouement est contrasté en raison des écarts de prix entre pays. Les pays tournés vers l'export d'ingrédients laitiers profitent, pour l'instant, le plus d'un prix du lait élevé aux dépens de ceux davantage axés sur leur marché intérieur. Ainsi, le prix du lait français est inférieur de 120 €/1 000 l à celui de l'Allemagne et de 100 €/1 000 l à celui de l'Irlande.

Ovins : une production en repli, une consommation de fin d'année assez frileuse, des cotations bien orientées

En 2022, les abattages nationaux d'ovins, toutes catégories confondues, sont en léger repli par rapport à 2021 (- 3 % env.) dans un pays structurellement déficitaire et importateur net. Le nombre d'agneaux abattus a sensiblement diminué (- 4,2%) alors que les abattages d'ovins de réforme sont quant à eux en hausse, signe d'une décapitalisation pour notamment faire face à la baisse des disponibilités fourragères (sécheresse 2022) et à la cherté des aliments (inflation). Les abattages régionaux ne représentent que 5 à 6 % des 80-82 000 tonnes (tec) abattues annuellement à l'échelle nationale. Dans ce contexte et à l'approche des fêtes de fin d'année 2022, la cotation de l'agneau enregistre un niveau historiquement élevé en franchissant le seuil des 8,5 €/kg à partir de la fin novembre, après une hausse très soutenue au cours du mois, alors que les commandes de fin d'année se révèlent assez frileuses en raison de l'inflation qui pénalise le pouvoir d'achat des ménages. Pour l'année dans son ensemble, la consommation semble néanmoins résister.

Lait de chèvre : résistance du secteur

A l'image d'un premier semestre marqué par une résilience de la production de lait de chèvre en Pays de la Loire, dans un contexte économique et géopolitique inquiétant, la deuxième moitié de l'année 2022 s'inscrit dans la même perspective. En dépit d'une sécheresse estivale qui pénalise la disponibilité en fourrages et de la hausse des charges en élevage, la collecte du second semestre 2022 est en légère hausse de 0,6 % sur un an. Au final, elle ressort en progression annuelle de 0,8 % par rapport à celle de 2021. Porté par l'envolée générale des prix, la valorisation du litre de lait est revu à la hausse. Sur les six derniers mois de l'année, le prix moyen cumulé payé au producteur (944 €/1 000 l) s'apprécie de 10,7 % sur un an. Annuellement, il ressort à 865 €/1 000 l, soit une augmentation de 7 % par rapport à celui de l'année précédente. Toutefois, cette amélioration des prix de vente ne compense pas suffisamment la hausse des charges.

En France, la situation est analogue. Les livraisons du second semestre 2022 progressent de 2,8 % au regard de celles de 2021. La collecte annuelle est supérieure de 1,6 % à celle de l'année précédente. La qualité des fourrages semblent compenser à certains endroits l'absence de quantité qui résulte de la sécheresse estivale. En outre, l'apport de concentrés, plus important dans la ration, atténué aussi le manque d'herbe. Le corollaire de cette situation est une dégradation de la qualité du lait sur la deuxième partie de l'année avec des taux butyreux et protéiques en forte baisse. La bonne tenue de la production est commune à l'ensemble des grands bassins de production, excepté en Auvergne-Rhône-Alpes. Le contexte inflationniste se répercute sur le prix moyen payé au producteur qui s'apprécie ainsi de 10,7 %, à 927 €/1 000 l, entre le premier et second semestre 2022. Entre 2021 et 2022, il gagne 7,5 % avec un prix moyen annuel de 834 €/1 000 l. Néanmoins, les charges augmentent plus vite et rognent la marge des éleveurs.

En 2022, les importations restent limitées et progressent de 1,2 % par rapport à celles de 2021. Le recul des

fabrications de produits laitiers au lait de chèvre (-1,9 % entre 2021 et 2022) n'entame pas le niveau étoffé des stocks de report.

Porc : des cours en hausse, un coût de l'alimentation élevé et une offre en baisse

Le cours du porc atteint un palier haut au cours du semestre, notamment au début du quatrième trimestre 2022. La cotation porcine (cotation entrée abattoir, classe S, TMP \geq 60 %, Centre Ouest) ouvre le semestre à 2,02 €/kg et le ferme à 2,05 €/kg. Les cotations varient entre 2,02 €/kg et 2,27 €/kg, soit de 25 centimes. Le cours moyen du second semestre s'établit à 2,15 €/kg, c'est 40,7 % au-dessus du cours du même semestre 2021 et 35,2 % au-dessus de la moyenne quinquennale 2017-2021. L'écart des cours entre pays européens se resserre à la fin du semestre, les cours de l'Europe du nord remontent bénéficiant d'une demande dynamique. En parallèle, l'offre se réduit : la flambée des prix des matières premières végétales pèse lourdement sur les résultats financiers des élevages.

Les tonnages de porcs charcutiers abattus (en tec) du second semestre 2022, par rapport au second semestre 2021, diminuent en Pays de la Loire (-0,4 %), en Bretagne (-4,3 %) et en France (-3,6 %). Par rapport au premier semestre de l'année, les abattages suivent la même évolution sur les Pays de la Loire (-2,4 %), la Bretagne (-2,7 %) et sur la France (-2,9 %). Les poids des porcs s'alourdissent au fil du semestre. Les exportations en volume de la France sont en recul (-6 %, -39 ktec) de l'année 2022 sur l'année 2021, mais en hausse en valeur (+5,6 %). En hausse vers l'UE (+6,5 %, +24 ktec), elles reculent par contre vers les pays tiers (-23 %, -67 ktec). Les importations de la France, en quasi-totalité d'origine UE, progressent quant à elles (+7,8 %, +46 ktec).

La consommation des ménages à domicile (Kantar Worldpanel) calculée en volume sur l'année 2022 est en recul par rapport à l'année 2021 : -0,6 % pour le porc frais. La consommation de charcuteries est également en recul en volume (-0,4 %), le jambon cuit faisant exception +0,7 %.

La consommation totale de porc en

volume (calculée par bilan), qui en 2021-2022 avait connu un rythme de croissance non négligeable (de l'ordre de 3 % en annuel), tend à ralentir à la fin 2022 pour se placer autour de 1,8 % sur douze mois glissants. Les prix au détail constatés par l'Insee continuent de progresser, mais à un rythme moindre pour le porc (+7,1 % sur douze mois glissants) que pour l'ensemble des viandes (+9,0 %).

Selon l'IPAMPA France entière, le coût des intrants se stabilise au second semestre (+0,7 % et +15,9 % en année glissante). Les prix de l'énergie et lubrifiants refluent de 15,7 % et celui des engrais et amendements augmentent modérément de 1,6 % (+26,5 % en année glissante). De même, les prix de l'aliment porcin augmentent au cours du semestre (+2,2 % par rapport au semestre précédent).

La marge brute des éleveurs naisseurs engraisseurs atteint un palier haut (1 894 €/trouie/an au mois de septembre 2022) pour chuter à la fin du semestre pour atteindre 1 214 €/trouie/an. Ainsi, la perspective au début d'année 2023 dépend essentiellement de l'évolution des coûts de production et des cotations internationales.

Volailles : des abattages pour la consommation marqués par l'épizootie de grippe aviaire

Au second semestre 2022, les Pays de la Loire sont touchés par une 2^e vague de grippe aviaire. Cet épisode est cependant moins marquant, avec 200 foyers d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) concernés, contre 800 au 1^{er} semestre. Au second semestre, la Vendée est le principal département touché, surtout dans des élevages de canards. Le Maine-et-Loire est également atteint. La Loire-Atlantique, la Sarthe et la Mayenne connaissent aussi quelques cas.

Des zones de protection sont définies, imposant une limitation des mises en place de volailles et poussins d'un jour pendant plusieurs semaines. La valorisation pour la consommation humaine est ainsi limitée. L'abattage de volailles est réduit de 21 % (en poids) entre le second semestre 2021 et le second semestre 2022. La réduction des abattages est aussi marquée au

1^{er} semestre (- 17 %). Au final, l'année 2022 montre un retrait de 19 % par rapport à l'année précédente. En raison du manque de mises en place au 1^{er} semestre 2022, les abattages fortement réduits en juillet (- 39 % par rapport à juillet 2021) se renforcent progressivement, sans toutefois atteindre les niveaux de 2021 (écart d'au moins 13 % par rapport aux mois correspondants de l'année 2021).

Les **poulets** représentent 73 % du poids des volailles abattues au second semestre 2022. Par rapport au second semestre 2021, 9 % de poulets sont abattus en moins, ce qui correspond au pourcentage de réduction annuel. La réduction des abattages est forte entre avril et juillet, avec une baisse d'au moins 19 % par rapport aux mois correspondants de l'année 2021.

Les **dindes** comptent pour 14 % du poids des volailles abattues au second semestre 2022. Leur abattage est réduit de 33 % entre le second semestre 2021 et le second semestre 2022, aboutissant à une réduction annuelle de 32 %. La réduction des abattages est marquée entre mars et octobre, avec une baisse d'au moins 19 % par rapport aux mois correspondants de l'année 2021.

Les **canards**, 8 % du poids des volailles abattues au second semestre 2022, sont les plus impactés par la grippe aviaire. L'abattage de canards pour la consommation est réduit de 60 % entre le second semestre 2021 et le second semestre 2022, accentuant la baisse déjà forte du 1^{er} semestre (- 35 %). Au total, la réduction sur l'année 2022 est de 49 % par rapport à 2021. La réduction des abattages est forte d'avril à décembre, avec une baisse d'au moins 44 % par rapport aux mois correspondants de l'année 2021.

Enfin, les **pintades**, 5 % du poids des volailles abattues au second semestre 2022, connaissent une baisse notable des abattages au second semestre 2022 (- 15 %), après une stagnation au 1^{er} semestre. La baisse sur l'année est au final de 9 %. La baisse est surtout marquée entre mai et juillet, avec une réduction des abattages d'au moins 18 % par rapport aux mois correspondants de l'année 2021. L'année se termine aussi en repli, avec une baisse de 13 % en novembre et de 18 % en décembre.

Avec des cotations en forte hausse pour la plupart des matières premières, le coût des aliments augmente d'au minimum 30 % entre le second semestre 2021 et le second semestre 2022 pour les différentes espèces de volailles. Les hausses sont surtout marquées entre mars et mai (au moins 6 % par rapport au mois précédent). En juin, le coût des aliments se stabilise avant de légèrement diminuer à partir de novembre.

La hausse du prix des aliments pour volailles a fait croître le coût de revient des volailles. Les prix des volailles répercutent une partie de la hausse du coût de l'aliment. En conséquence, les prix moyens à la production en France métropolitaine ont fortement augmenté. Pour les poulets standard, ils ont ainsi augmenté de 28 % entre le second semestre 2021 et le second semestre 2022.

Un prix des œufs en forte hausse

Les prix à la production des œufs sont en forte hausse, gagnant 83 % entre le second semestre 2021 et le second semestre 2022.

Sur l'année, le prix des œufs (tendance nationale officielle) en France

métropolitaine s'accroît fortement. Il augmente ainsi de 72 % entre le 1^{er} semestre 2021 et le 1^{er} semestre 2022. Après une hausse entre août et octobre (+ 7 % par rapport au mois précédent), le cours des œufs se stabilise en fin d'année. En raison notamment de l'intégration de la filière, le consommateur final ne subit pas une telle hausse. Ainsi, le prix des œufs au détail n'augmente que de 29 % entre janvier et décembre 2022, atteignant 1,43 € pour la boîte de 6 œufs sans label au mois de décembre.

Moins de lapins

La filière cunicole poursuit son ralentissement. L'abattage de lapins se réduit de 16 % entre le second semestre 2021 et le même semestre en 2022, accentuant l'écart de 7 % constaté au 1^{er} semestre. Globalement sur l'année 2022, la réduction est de 11 % par rapport à 2021. Le coût des aliments augmente de 30 % entre le second semestre 2021 et celui de 2022. La hausse est marquée de mars à mai (au moins 7 % par rapport au mois précédent). À partir de juin, le coût des aliments se stabilise avant une légère remontée des prix à partir d'octobre. En conséquence, le prix moyen payé à la production en France métropolitaine progresse. Pour les lapins, il augmente de 24 % entre le second semestre 2021 et le second semestre 2022.

Commerce extérieur régional

Au second semestre 2022, une détérioration du solde commercial

Au second semestre 2022, l'export **agricole et agroalimentaire** progresse de 16 % par rapport au second semestre 2021. Sur l'année, la progression est de 23 %. En 2022, l'export agricole et agroalimentaire représente 21 % des exportations régionales, réparti en produits agricoles bruts pour 28 % et en produits transformés pour 72 %.

En comparaison, l'import agricole et agroalimentaire progresse de 19 % par rapport au second semestre 2021. Sur l'année, la progression est de 20 %. En conséquence, le solde commercial se détériore sur ce dernier semestre (-13 %). Sur l'année, il s'améliore cependant nettement (+57 %).

Les exportations des **produits agricoles bruts** sont en hausse de 20 % par rapport au second semestre 2021. Sur l'année, la progression est de 27 %. En 2022, l'export de volailles vivantes et œufs baisse cependant de 49 %, en raison de l'épizootie de grippe aviaire. En 2022, les céréales et oléagineux représentent 64 % des montants ; viennent ensuite les légumes (15 %), puis les fruits (5 %) et les volailles vivantes et œufs (4 %). En 2022, les produits de la culture et de l'élevage comptent pour 6 % de l'ensemble des produits exportés.

De leur côté, les montants des importations des produits agricoles bruts progressent aussi, mais plus faiblement (+13 %). Sur l'année, la progression est de 16 %. En 2022, l'import de volailles vivantes et œufs s'accroît fortement (+167 %) en raison de l'épizootie de grippe aviaire.

En conséquence, le solde commercial régional des produits agricoles bruts s'améliore (+33 % sur ce semestre). Sur l'année, il s'améliore nettement (+54 %).

Les exportations des **produits transformés** progressent également : +14 % par rapport au second semestre 2021. Sur l'année, la progression est de 21 %. L'export des huiles et graisses végétales et animales progresse fortement (+48 % entre les deux derniers semestres). En 2022, il représente 23 % des exports de produits transformés. L'export de boulangerie-pâtisserie industrielle est aussi nettement à la hausse (+23 % au second semestre). L'export croît plus modérément pour les produits laitiers (+12 % au second semestre). En 2022, ils représentent respectivement 12 % et 21 % des exports. Par contre, l'export régresse en viandes (-8 % au second semestre) en raison de la réduction de capacité de production de viandes de volailles (export de -35 % au second semestre). En 2022, l'export en viandes compte pour 19 % des exports de produits transformés. En 2022, les produits agroalimentaires comptent pour 15 % de l'ensemble des produits exportés.

De leur côté, les montants des importations des produits transformés progressent aussi (+21 %). Cette progression est la même sur l'année. L'import en produits laitiers augmente fortement (+48 % au second semestre). En 2022, il représente 14 % des imports de produits transformés. L'import est aussi en forte croissance en viandes (+37 % au second semestre) et huiles et graisses végétales et animales (+34 % au second semestre). En 2022, ils représentent respectivement 11 % et 27 % des imports. L'import de produits à base de tabac baisse (-14 % au second semestre), mais il pèse toujours fortement, représentant 13 % des imports en 2022.

Sur l'année, le solde commercial des produits agroalimentaires régionaux reste négatif, comme depuis 2018. Le déficit augmente de 29 % par rapport à 2021.

Industries agroalimentaires

Au 3^e trimestre

Après une stabilité en juillet, l'activité est en légère hausse en août et septembre, avec une bonne dynamique des productions (hors boulangerie-pâtisserie-pâtes) et de la demande. La hausse des coûts des matières premières est générale et augmente de mois en mois avec une plus forte répercussion sur les prix des produits finis au mois de septembre.

• **Industries des viandes** : Malgré le renchérissement des coûts des matières premières, la production et la demande sont en hausse durant ce trimestre. Les hausses des coûts des matières premières sont partiellement répercutées sur les prix des produits finis.

• **Industrie de la boulangerie-pâtisserie et pâtes** : Les productions sont en très légère hausse en juillet, portées par le marché de l'export, stables en août suivi d'une baisse en septembre en raison de la pénurie de main-d'œuvre et de matières premières (œufs, sucre, farine...). Les hausses des coûts de matières premières sont répercutées sur les prix des produits finis.

Au 4^e trimestre

Suite à une hausse de l'activité en octobre et novembre, le secteur agroalimentaire a connu une légère baisse d'activité en décembre. De même, la demande globale a connu un recul. Le prix des matières premières et des produits finis continue à augmenter.

• **Industries des viandes** : La production est en hausse en octobre et novembre puis en baisse en décembre, du fait des difficultés d'approvisionnement. La demande est en hausse entre octobre et novembre et fragilisée en décembre du fait d'une nouvelle hausse des prix. Les coûts.

• **Industrie de la boulangerie-pâtisserie et pâtes** : En octobre-novembre, il y a eu une hausse de l'activité de production et de la demande malgré la forte hausse des prix des matières premières. La production et la demande sont en baisse en décembre du fait de la pénurie des matières premières.

Appel à projet

L'Appel à projets d'actions collectives pour les petites et moyennes entreprises agroalimentaires des Pays de la Loire est ouvert jusqu'au 26 mai 2023. Plus d'informations sur le site de la DRAAF : [DINAI](#)

Les entreprises en bref

Sources : AGRAalimentation, AGRAFIL, RIA, Ouest France, Les Echos, Banque de France, Le Courrier de l'Ouest, lettre de l'API de juillet à décembre 2022

Loire-Atlantique

Basée à Aix-en-Provence (13) mais d'origine nantaise, où la chaîne conserve des services administratifs, **Ange**, franchise de boulangerie, va implanter une unité de fabrication industrielle à Montbert destinée à alimenter ses points de vente dans la région Ouest. L'atelier de production s'étendra sur 3 000 m² auxquels s'ajouteront diverses autres surfaces dont des locaux de stockage. Créée en 2008, Ange occupe le cinquième rang national des réseaux de pains et viennoiseries mais se glisse sur la deuxième marche des marques de boulangerie traditionnelle, derrière Paul. Forte de 200 magasins, la chaîne (2 400 salariés) affiche un chiffre d'affaires 2021 de 240 M€.

Mag'm, positionné sur le segment des macarons haut de gamme surgelés, s'appuie sur une usine de 1 250 m² à Geneston. Ses macarons sont vendus en France et dans plus de 30 pays (70 % de son activité est réalisée à l'international) avec un chiffre d'affaires compris entre 15 et 20 M€ en 2022. Mag'm pourrait être racheté par Waterland, un fonds d'investissement basé aux Pays-Bas simultanément avec le toulousain Boncolac, qui fabrique des pâtisseries et des produits traiteurs surgelés à destination de la restauration et de la grande distribution. Ces deux sociétés seraient alors réunies au sein

d'une nouvelle entité qui représentera un chiffre d'affaires compris entre 110 et 115 M€ en 2023.

Collet, fabricant de plats cuisinés de la mer à Pornic, double la surface de son usine, qui atteindra 8 800 m², afin d'ajouter trois lignes qui assembleront des plats de 1 à 6 kg et des portions individuelles. Ses produits phares sont la paëlla et le couscous (60 % des volumes). Au total une centaine de références sont distribuées principalement dans les rayons frais et traiteur des grandes surfaces, RHD et export complétant les débouchés. Son objectif est d'atteindre en 2027 un chiffre d'affaires de 45,5 M€ contre 23,5 M€ en 2021 et 17,5 M€ en 2019. L'opération mobilise un budget de 21 M€ sur deux ans. Fonctionnant en 2 x 8, le site emploie une centaine de salariés permanents. La capacité sera multipliée par 4, soit 32 tonnes/jour de produits entrants, et la consommation d'eau passera de 39 500 m³ en 2022 à 70 000 m³ en 2027.

Suite à l'annonce de la fermeture de la laiterie **Candia** de Campbon fin avril 2023, quatre entreprises ont manifesté leur intérêt par voie de lettres d'intention. L'une des offres intervient dans le conditionnement de boissons, les trois autres dans la logistique. Ces sociétés «portent chacune un

programme de création d'emplois pouvant, pour la plus importante, dépasser à terme la centaine de postes». Des visites et contre visites ont été organisées entre juin et septembre et la direction de Candia a décidé d'accorder une période d'exclusivité, courant jusqu'à fin septembre, à l'une des entreprises du secteur logistique, afin qu'elle puisse confirmer ou non son intérêt en transmettant une offre ferme.

La biscuiterie **Handi-Gaspi**, un an après le lancement de son activité, vient de signer des contrats de référencement avec Naturalia et Biocoop pour ses Kignons. Elle a une production de 13 000 biscuits par jour mobilisant une douzaine de salariés. En plein-régime, elle pourra monter à 15 000 biscuits et valoriser annuellement 30 tonnes de pains invendus, soit 120 000 baguettes. La PME commercialise ses biscuits dans 50 points de ventes et compte atteindre, avec Biocoop en novembre, 400 points de ventes. Un chiffre d'affaires de 223 k€ est attendu en 2022. Début 2023, Handi-Gaspi complètera sa gamme avec des biscuits salés et visera un chiffre d'affaires de 700 k€ pour atteindre le seuil de rentabilité. Toujours dans une démarche inclusive et anti-gaspi, elle envisage de dupliquer cette unité de production dans d'autres régions.

Spécialisée dans la fabrication de pâtes fraîches, **Lioravi** a délocalisé son site à Ancenis pour cause d'étroitesse des anciens locaux situés à Mésanger. Avec cette nouvelle usine de 800 m², la société pourra offrir un meilleur confort aux salariés et renforcer ses capacités de production dans l'objectif d'atteindre un chiffre d'affaires d'1 M€ d'euro d'ici à 2024. Elle emploie 10 salariés pour un chiffre d'affaires d'environ 850 K€ en 2022. Les pâtes sont produites avec des ingrédients locaux (84% des fournisseurs sont basés en France et 60 % en Pays de la Loire) et commercialisées auprès de réseaux variés : épicerie fines, enseignes spécialisées, restaurateurs, traiteurs, industrie agroalimentaire à façon.

Le groupe **Saveurs & délices** (Pornic) reprend la **chocolaterie Guyaux** basée en Ile-de-France. Cette PME produit des truffes et assortiments de bonbons de chocolat distribués en France, en boulangeries, mais aussi à l'export. Elle présentait un chiffre d'affaires de 3 M€ en 2020. La chocolaterie Guyaux constitue la 5ème reprise du groupe Saveurs & délices dans la branche chocolat en 5 ans. Saveurs & délices est présente directement auprès des consommateurs via un réseau de 90 magasins et d'épicerie fines mais aussi auprès du secteur de l'hôtellerie restauration, et cela tant en France qu'à l'international.

Caroff et frères, société installée depuis le milieu du XX^e siècle sur trois sites dans le Bas-Chantenay, prévoit de transférer son activité à Rezé à l'horizon 2024. La future usine d'une superficie de 11 000 m² sera construite sur un terrain de 2,2 hectares et comprendra trois cuveries extérieures (alcool, vin et vinaigre), un atelier de fermentation, une cuverie couverte (vinaigre) et une zone de conditionnement et de stockage. Afin de répondre à une demande croissante de vinaigre blanc sur le marché, l'outil disposera d'une capacité de production accrue d'environ 820 000 hectolitres par an. Le chiffre d'affaires est actuellement de 6,5 M€. Cet investissement doit se traduire par un doublement de l'effectif salarié, pour atteindre 40 personnes.

Terrena va porter sa participation de 5 à 49 % au capital de Logistic'œuf, branche aviculture du groupe Pampr'œuf, basé à Pamproux (79). L'opération porte sur les activités de production et la commercialisation d'œufs et ses dérivés,

de nutrition animale et d'agrofourmure. L'objectif est d'accompagner le développement de Logistic'œuf dont Terrena est le principal fournisseur en œufs. Logistic'œuf compte 200 salariés pour un chiffre d'affaires de 120 M€ correspondant à 850 œufs coquille par an.

L'usine **Candia** de Campbon est reprise par **FM logistic**, basé à Phalsbourg, en Moselle. Le groupe lorrain compte créer sur le site une plateforme de 56 000 m² en y investissant 40 M€. Cet investissement, étalé sur quatre années, va générer entre 150 et 200 emplois. L'activité de FM logistic sera à 70 % du stockage, le reste étant lié à du conditionnement et du transport.

Maine-et-Loire

Avec une production annuelle de 350 000 unités, les **Bocaux du bocage** visent une production de 500 000 bocaux appertisés cette année. La société bénéficie en effet d'un nouveau laboratoire de 1 000 m², ouvert l'an dernier (un investissement de 250 k€) dans la ferme familiale à Chemillé-en-Anjou. L'entreprise revendique une clientèle de 300 hôtels (en France, mais aussi en Espagne et en Belgique) et plus d'une cinquantaine de restaurants et guinguettes. Près de 70 recettes salées et sucrées sont proposées ainsi que des desserts. La PME ajoute une nouvelle recette par mois à sa carte.

Installée à Rezé et spécialisée dans la fonte et le raffinage de corps gras, la société **Alva** transforme des matières animales issues d'abattoirs et d'ateliers de découpe en produits finis à destination de l'alimentation humaine, du petfood, des aliments pour bétail et pour le secteur de l'oléochimie. Bien que sa consommation d'eau soit en baisse, passée de 126 450 m³ en 2020 à 95 825 m³ en 2021, l'entreprise fait l'objet d'un arrêté préfectoral enjoignant « d'adopter des dispositions spécifiques » pour réduire sa consommation d'eau. Alva a fait passer son chiffre d'affaires de 57,8 M€ en 2019 à 79,8 M€ en 2021 et l'excédent brut d'exploitation de 2,3 M€ à 7,4 M€.

Orchidées maisons de vin, filiale de Terrena, marque cette année une progression de l'ordre de 8 % sur un chiffre d'affaires qui atteignait 60 M€

en 2021. Les exportations représentent 25 % des ventes et constituent un axe de développement, principalement au Royaume-Uni, en Allemagne et aux Etats-Unis. Orchidées maisons de vin regroupe 4 maisons et 6 domaines (500 ha), le tout employant 250 salariés. Dans son plan stratégique, l'entreprise vise à renforcer l'œnotourisme et à réduire de 50 % ses émissions carbone d'ici à 2035. A ce titre, l'entreprise réfléchit notamment à un allègement des bouteilles, responsables de 40 % des émissions, à une optimisation de leur réutilisation et à des contenants alternatifs.

Numéro deux français de la viande de bœuf en France, **Elivia** (2 600 salariés) a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 985 M€. Elle a investi plus de 6 M€ amortissables sur 15 ans dans son abattoir du Lion-d'Angers pour le doter d'une unité de méthanisation avec injection de biogaz. L'objectif de l'industriel consiste à valoriser tous les sous-produits animaux et les biodéchets aujourd'hui délaissés. Sa capacité de traitement s'élèvera à 26 000 tonnes par an de matières brutes provenant exclusivement de l'usine. La conception du méthaniseur doit lui permettre d'accueillir dans un second temps une unité de valorisation du CO₂.

Chaucer Foods, spécialisé dans la production de fruits lyophilisés, renforce l'effectif de son usine de Saint-Cyr-en-Bourg, déjà forte de 180 salariés pour une capacité de production de 1200 tonnes. 15 postes de conducteurs de ligne sont à pourvoir sur un schéma en 6x4, un rythme qui consiste à travailler 6 jours puis permet de disposer de 4 jours de congés consécutifs.

Vegepolys Valley a posé les bases d'une filière de lactofermentation des légumes à travers le projet Flegme, mené durant 3 ans sous la direction scientifique de l'INRAE et financé à 595 k€. Ce projet a regroupé 28 entreprises, des organisations professionnelles agricoles et organismes de recherche et formation dans les régions Pays de la Loire et Bretagne et a visé à améliorer les connaissances autour des légumes fermentés et à créer un réseau d'acteurs autour de cette filière naissante. Flegme a ainsi permis de constituer une collection de plus de 300 souches de bactéries et levures, de documenter le processus microbiologique de

fermentation ou encore de produire des supports à destination des lycées agricoles et des artisans souhaitant lancer une activité de production de légumes lactofermentés.

Connue sous la marque Loste traditionnelle France, **Grand saloir Saint Nicolas** double en décembre les effectifs de ses 5 sites bretons et ligériens pour monter en production sur la réalisation de terrines, pâtés, coquilles Saint-Jacques et autres produits festifs destinés aux traiteurs, artisans et boulangers. Elle recrute 400 saisonniers dont 250 personnes pour ses sites de Mauges et 150 personnes pour ceux de Breteil et Bédée. Le groupe Loste compte 13 000 clients en France pour 1 700 salariés répartis sur 10 sites de production et 9 sites logistiques. Il réalise 400 M€ de chiffre d'affaires.

Mayenne

Le bénéfice du groupe **Bel** s'est effrit de plus 49 % au premier semestre, dans un contexte de forte hausse des coûts de production. Le chiffre d'affaires stagne (-0,5%) et s'établit à 1,6 milliard d'euro en raison de la cession de Leerdammer l'an dernier. Pour protéger ses marges, Bel compte notamment sur « les négociations commerciales avec les partenaires de la grande distribution pour obtenir une meilleure réallocation de l'impact de l'inflation ».

Le géant des produits laitiers **Lactalis** rachète le spécialiste italien du fromage Ambrosi jusque-là détenu par la famille Ambrosi (actionnaire à 75 %) et le groupe suisse Emmi (actionnaire à 25 %). Ambrosi compte quatre sites de production en Italie et trois filiales de distribution en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Le tout a été à l'origine d'un chiffre d'affaires de 418 M€ en 2021. Lactalis compte pour sa part 270 sites de production dans 52 pays et emploie 85 500 personnes. Son dernier chiffre d'affaires connu, en 2019, était de 20 Mds€. La même année, le groupe mayennais avait déjà renforcé ses positions dans le fromage en Italie en rachetant Nuova Castelli, qui affichait alors un chiffre d'affaires de 60 M€.

Le groupe **Bel** a pris une participation minoritaire au capital de Standing Ovation et noue avec lui un partenariat stratégique et exclusif dans le domaine

des fromages. L'objectif pour Bel est de fabriquer du fromage végétal aux qualités gustatives et nutritionnelles identiques à celle du fromage traditionnel à partir de lait de vache. Par ailleurs, Bel s'associe à 49 % à Britannia pour vendre de la Vache qui rit sur le marché indien, avec un objectif de près de 200 millions de chiffre d'affaires.

La branche brésilienne de Lactalis, **Lactalis do Brasil**, a conclu un accord pour acquérir DPA Brasil (Dairy Partners America) pour un montant de 125 M€. DPA Brésil est une coentreprise fondée par Fonterra et Nestlé pour fabriquer et commercialiser des produits laitiers en Amérique latine. Cette acquisition permettra à Lactalis Do Brasil d'enrichir son portefeuille de marques. Elle doit reprendre 1 300 employés de DPA.

Sarthe

LDC est entré en négociation exclusive avec Avril en vue de l'acquisition du fonds de commerce de **Matines**. Cette dernière est l'une des marques leader du marché des œufs de consommation avec plus de 250 millions d'œufs vendus en 2021, ce qui représente un chiffre d'affaires de 43 M€. À travers cette acquisition, le groupe LDC entend renforcer sa position de leader de l'œuf plein air en poursuivant et en accélérant les engagements de la marque Matines vers les modes de production alternatifs (bio, labels, plein-air et sol) en ligne avec les attentes des consommateurs. LDC fait part d'une croissance de 12,3 % sur le premier trimestre de son exercice 2022-2023, à 1 341,9 M€. L'activité est portée par les croissances externes, la reprise de la restauration hors domicile et les revalorisations tarifaires.

Les Fermiers de Loué annoncent une baisse de l'offre de volailles festives de 20 à 30 %, conséquence de la grippe aviaire mais aussi de l'augmentation du coût des céréales. Si la grippe aviaire et son obligation de confinement ont épargné la Sarthe au cours du printemps 2022, l'augmentation du coût des céréales a des conséquences bien visibles. En l'espace d'un an, le prix du blé a été multiplié par 2,5. Dans l'idée de maîtriser les coûts d'alimentation, les Fermiers de Loué demandent aux éleveurs de produire leurs propres céréales. En 2021, 55 % des céréales consommées par le groupement étaient produites par les éleveurs.

Bahier, à Sceaux-sur-Huisne, réfléchit depuis plusieurs années à des solutions pour diminuer sa consommation d'eau. La charcuterie, qui produit 17 000 tonnes de produits finis par an et a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires de 87 M€, vient ainsi de revoir son organisation et d'investir 5 M€ dans la création d'une salle des machines. Cet investissement lui a permis de réunir l'ensemble des groupes frigorifiques nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise. Le résultat de cet investissement est d'abord une économie d'eau assez conséquente avec un circuit d'eau fermé : - 50 % en 20 ans, - 17 % depuis 2017. Ensuite, la salle des machines a aussi permis une économie d'électricité de 6 % et de 20 % sur le gaz. La charcuterie a également mis en place 5 000 m² de panneaux photovoltaïques, en 2022 et toute l'énergie produite est utilisée dans l'entreprise.

LDC consolide son pôle œuf avec l'acquisition de deux filiales du groupe Avril, Ovoteam et Matines. Cette acquisition s'accompagne d'un plan d'investissement de plus de 7 M€ sur les trois ans à venir. Au premier semestre de l'exercice 2022-2023, LDC indique un chiffre d'affaires de 2,735 Mds€, en hausse de 14,3 % par rapport à la même période l'an dernier. Son bénéfice net est en progression, résistant à l'inflation et à l'épidémie de grippe aviaire grâce à des hausses de ses tarifs (+ 35 %) payés par les supermarchés en 2022. Les volumes commercialisés baissent de 3,3 % et de 4,2 % à périmètre identique.

SOCOPA (Cherré) termine 2022 avec un chiffre d'affaires en baisse de 1,5 % par rapport à une année 2021 exceptionnelle. L'entreprise a dû s'adapter dans la conjoncture actuelle. La raréfaction de la matière première en 2022 l'a poussée à changer son mode de fonctionnement pour s'assurer un approvisionnement en quantité suffisante. Socopa s'engage auprès des éleveurs par contractualisation.

Vendée

Deux ans après Parisis à Epinay-sous-Sénard (91), Laurent Boiteau, dirigeant de **Mélusine** à Chambretaud, vient de racheter la **brasserie Saint-Germain** à Aix-Noulette (92). Les trois brasseries assurent une production annuelle de

80 000 hectolitres : 40 000 hectolitres pour Mélusine et 20 000 pour les deux autres structures. Un nouveau site de production d'un montant de 2,5 M€ vient d'être construit pour Parisis à Combs-la-Ville (77) auquel s'ajoute 1 M€ de matériel. En Vendée 1,4 M€ environ d'investissements sont prévus chez Mélusine pour la transformation d'un bâtiment en un brew pub regroupant un bar, un restaurant et une brasserie artisanale.

Suite à la propagation de l'influenza aviaire en avril causant la perte de 1,2 million de canards, soit 75 % de son cheptel, la production a repris à la mi-septembre chez **Ernest Soulard**, spécialiste du foie gras, à L'Oie. Durant la période d'arrêt total d'activité, l'entreprise a signé un accord d'activité partielle longue durée et a investi 3 M€ dans la rénovation de ses installations, avec l'appui du plan de relance. Pour se prémunir d'une nouvelle crise, plusieurs mesures ont été mises en place dont la reprise progressive par zone et sous contrôle des services vétérinaires les 8 premières semaines, le renforcement des contrôles des animaux ou encore le renforcement des mesures de biosécurité déjà mises en place avant la crise. Ernest Soulard est par ailleurs associé à l'expérimentation de deux vaccins en cours, menée par le ministère de l'Agriculture afin de valider la faisabilité, la réponse vaccinale et la protection vis-à-vis de la circulation du virus.

Fleury Michon a initié en 2020 le renouvellement pour moitié de sa gamme de jambon avec une offre d'entrée de gamme afin de reconquérir sa place de leader du marché, abandonnée depuis quelques années à Herta. Le groupe familial vendéen, qui emploie 3 500 personnes, affiche une perte nette de 2,5 M€ au premier semestre 2022. Au premier semestre 2021, le groupe était repassé dans le vert pour la première fois depuis 2018, avec un bénéfice net de 3,6 M€ contre une perte nette de 13,3 M€ un an plus tôt. Le mauvais résultat du premier semestre 2022 est essentiellement imputable « aux conséquences du conflit en Ukraine ». Le groupe vendéen de charcuterie est durement affecté par la flambée de ses coûts de production, surtout l'énergie, en dépit de ventes en nette hausse. L'accord sur une hausse des tarifs passé en juillet avec la grande

distribution devrait permettre de voir le résultat net s'améliorer au second semestre.

Depuis sa création, le chiffre d'affaires consolidé de **Nutriskills**, sous-traitant pharmaceutique, a plus que doublé pour atteindre 20 M€ avec une croissance annuelle de 10 à 15 % par an, supérieure à celle du marché (3 à 6 %). Dans le même temps, l'effectif est passé de 17 à 66 salariés à l'Hébergement (85) et de 20 à 35 à Sérent (56). Avec l'appui du groupe italien Biofarma qui a pris 100% de son capital, Nutriskills va se doter d'une nouvelle usine de 7 000 m² à Saint-Hilaire-de-Loulay, au sud de Nantes. Cet investissement, qui dépassera 10 M€, devrait être achevé fin 2024. Sur le plan industriel, l'entreprise propose à ses clients l'ensemble de la chaîne de valeur du développement au conditionnement en passant par la formulation et la transformation. Elle est spécialisée dans les formes sèches (comprimés, gellules, poudres) qu'elle conditionne en blister, piluliers, tubes, sachets, etc.

Maître Coq a mis en service, il y a un mois, une huitième ligne de production sur son site de Sainte-Hermine. Cet investissement de 8 M€ permet à l'entreprise, spécialisée dans la fabrication de produits panés (nuggets, cordons bleus, produits végétaux), de répondre à l'accroissement de la demande après Covid d'environ 3 à 4 %. Sur les trois dernières années, 35 M€ ont été investis sur le site. Chaque année, plus de 29 500 tonnes de produits commercialisés sous la marque Maître Coq et à marques de distributeur sortent de l'usine, qui s'étend sur 16 000 m². Filiale du géant LDC depuis 2009, Maître Coq a réalisé sur son exercice 2021/2022, à fin février, un chiffre d'affaires de 624 M€, contre 569 M€ l'exercice précédent, avec un résultat net de 31 M€. Maître Coq emploie 365 salariés à Sainte-Hermine. 50 postes sont actuellement ouverts au recrutement. Maître Coq fait face à la flambée des prix de l'énergie, notamment + 10 M€ pour l'électricité.

Le fabricant de produits apéritifs **Tapasti** a inauguré sa nouvelle usine de Réaumur en septembre 2022. En service depuis 2019, ce nouvel outil de production affiche une surface de 1 800 m², contre 800 m² pour le précédent bâtiment, pour un

investissement de 3,7 M€. Ce nouvel espace va permettre à l'entreprise de passer à une production annuelle de 1 000 tonnes de produits. Le chiffre d'affaires de Tapasti s'élève à 8,6 M€ en 2022 avec une centaine de salariés.

Maître coq, malgré la crise aviaire et le surcoût énergétique, prévoit 30 M€ d'investissements en 2023 et 2024 et 250 à 300 recrutements, près de 50 postes étant proposés sur chacun des 6 sites vendéens de l'entreprise (2 600 salariés). Il a récemment investi 8 M€ dans une ligne de production de panés à Sainte-Hermine (85) et va consacrer un montant analogue à Chavagnes-en-Paillers (85) où va être installée une nouvelle ligne de cuisson pour les produits marinés rôtis de type Coq'ailes, Wings et Ribs. La plus grosse part de ce plan d'investissement ira dans la rénovation des abattoirs des Essarts et Saint-Fulgent. Un volet des investissements portera sur les économies d'énergie et d'eau. La hausse de l'électricité et du gaz induit sur l'exercice un surcoût de 12 M€. Maître coq a réalisé un chiffre d'affaires de 626 M€ sur l'exercice clos en février 2021 et anticipe un recul de 10 % en 2022 du fait de la crise aviaire.

Rolmer, un an après son rachat, veut doubler la capacité de production de son site, spécialisé dans la transformation des produits de la mer. Le projet vise à augmenter la superficie de l'usine de 1 800 m², pour atteindre 5 600 m² avec l'objectif de passer de 2 000 à 4 000 tonnes par an de produits finis. L'opération s'accompagnera d'une automatisation accrue des lignes pour augmenter les cadences. L'investissement comporte un volet énergétique et une station de prétraitement des eaux usées. Cependant, le contexte économique va contraindre sans doute la société à temporiser avant de lancer les travaux dès l'obtention du permis de construire. Le financement s'appuie sur une dette bancaire apportée par Arkéa (pour environ 50 % du montage) dont la filiale Arkéa capital est entrée, par la suite, au tour de table en minoritaire. En 2021, l'entreprise employait 150 salariés pour un chiffre d'affaires de 24 M€.

Le groupe familial **Giffaud**, spécialiste de la viande de porc, s'apprête à créer une deuxième usine aux Epesses, en Vendée, dédiée aux produits

crus (25 tonnes/jour) sur un terrain de 3,4 hectares. L'unité disposera de 4 000 m² où seront implantés deux ateliers, l'un pour les saucisses, l'autre pour les brochettes, deux gammes destinées à la grande distribution. Est prévu également un bâtiment technique (300 m²). Cette extension est dévolue à sa filiale Les Délices de Clobert (14 M€ de CA), créée en 2013 suite au lancement de l'activité de charcuterie. Le groupe compte deux autres sites de découpe de viandes à Angers et Tours. L'ensemble emploie 150 salariés pour un chiffre d'affaires (2019) de 80 M€.

La Boulangère propose 50 postes dans ses usines vendéennes. Pour ce faire, le fabricant de pains et viennoiseries pré-emballés lance une campagne d'affichage locale sur 250 panneaux à proximité de ses sept sites de fabrication et de son siège aux Essarts-en-Bocage. Sur le seul exercice 2021, près de 300 salariés (dont 120 créations de postes) ont été recrutés sur les sites des Herbiers, de Sainte-Hermine, de La

Chaize-le-Vicomte, de Mortagne-sur-Sèvre et des Essarts. Le chiffre d'affaires de l'entreprise s'établissait à 350 M€ en 2020.

Le groupe **Agrial** a achevé la reconstruction de son usine de mozzarella de Luçon, détruite pour moitié par un incendie en février 2020. Le nouveau site voit ses capacités portées de 16 000 à 24 000 tonnes par an sur un marché du fromage ingrédients à la hausse de 3%. L'usine de Luçon emploie 130 salariés, comme avant le sinistre, mais 60 % d'entre eux ont vu leur poste évoluer vers le pilotage des nouveaux équipements et la conduite de ligne automatisée. Des postes de techniciens de maintenance restent à pourvoir.

Fleury Michon (3 500 salariés, 705,6 M€ de CA consolidé en 2021) veut céder Charcuteries cuisinées de Plélan (CPP), filiale à 100 %, spécialisée dans la préparation de viandes et de produits de charcuterie. La société CCP connaît

un recul de son activité depuis 2016. Son chiffre d'affaires est passé de 70 à 44,06 M€ entre 2016 et 2021 et son bénéfice net de 838 k€ à 372 k€. Le site emploie 114 salariés dont 105 en CDI.

Sodebo recrute 200 personnes en 2023 après avoir déjà intégré 280 personnes en CDI en 2021 et 170 personnes en 2022, principalement sur des profils de production. Les recrutements accompagneront également l'installation de nouvelles lignes de production. Employant plus de 2 900 salariés, Sodebo connaît une forte croissance, de l'ordre de 15 % à 20 %, sur certaines de ses gammes, notamment les sandwiches et les Pasta box. Les salaires ont été revalorisés de plus 100 euros au cours des 10 derniers mois. L'entreprise a aussi créé un poste de référent logement pour accompagner les candidats dans la recherche d'un logement.

Liste des annexes à télécharger

Cotations des céréales et oléoprotagineux
Cotations fruits et légumes
Viticulture - Observatoire économique du Val de Loire
IPAMPA
IPPAP
Abattages des animaux (bétail, volailles et lapins)
Cotations animales (bétail, volailles, lapins et oeufs)
Livraison de lait et prix du lait

Ont participé à l'élaboration de ce document :

A la une : Stéphanie Frugère (direction)
Contexte météorologique : C. Jacquet-Patry
Productions végétales : J.C. Bouhier, S. Emeriau, P. Guérin, A. Kéters, S. Marchand, C. Jacquet-Patry (SRISE)
IPAMPA : O. Grosmesnil (SRISE)
Productions animales et commerce extérieur : O. Grosmesnil, B. Robert, C. Fouchard et V. Salaün (SRISE)
IAA : C. Berchon (SREAF)
Coordination : C. Jacquet-Patry (SRISE)

www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67 516 - 44 275 NANTES cédex 2
Tél. : 02 72 74 72 64 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Directeur régional par intérim : Benoît Jacquemin
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry
Rédactrice en chef : Hélène Guillard
Rédaction : DRAAF
Composition : Isabelle Laurens
ISSN 2725-7150 - Dépôt légal : à parution - © Agreste 2023